

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, November 24, 2025

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:00 p.m. [ET] to examine and report on the strengthening of federal institutions' arts, culture and heritage responsibilities in official language minority communities in Canada; and, in camera, to examine and report on such issues that may arise from time to time relating to official languages generally; and, in camera, to consider a draft agenda (future business).

Senator Allister W. Surette (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Hello. Before we begin, I would like to ask all senators to consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents. Please make sure to keep your earpiece away from all microphones at all times. Do not touch the microphone. Activation and deactivation will be managed by the console operator. Finally, please avoid handling your earpiece while your microphone is on.

I am Allister Surette, senator from Nova Scotia and chair of the Standing Senate Committee on Official Languages. Now, I would like to ask my colleagues to introduce themselves.

Senator Gerba: Amine Gerba from Quebec. Welcome.

Senator Cormier: Welcome. René Cormier from New Brunswick.

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

Senator Patterson: Rebecca Patterson from Ontario.

Senator Poirier: Good evening and welcome. Rose-May Poirier from New Brunswick. I am the deputy chair of the committee.

The Chair: Thank you. I would like to welcome everyone with us today, as well as those listening to us online on sencanada.ca.

Today, pursuant to the order of reference received from the Senate on October 29, we are continuing our study on the strengthening of federal institutions' arts, culture and heritage responsibilities in official language minority communities in Canada.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 24 novembre 2025

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures (HE), pour examiner, afin d'en faire rapport, le renforcement des responsabilités des institutions fédérales en matière d'arts, de culture et de patrimoine dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada; et à huis clos, pour examiner, afin d'en faire rapport, les questions qui pourraient survenir occasionnellement concernant les langues officielles en général; et à huis clos, pour l'étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Le sénateur Allister W. Surette (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bonjour. Avant de commencer, je vous invite à prendre connaissance des cartes placées sur les tables dans la salle du comité pour connaître les lignes directrices visant à prévenir les incidents liés au retour de son. Veuillez garder les oreillettes à l'écart de tous les microphones en tout temps. Ne touchez pas aux microphones. Leur activation et leur désactivation seront contrôlées par l'opérateur de console. Finalement, évitez de manipuler votre oreillette lorsque le microphone est activé.

Je m'appelle Allister Surette, sénateur de la Nouvelle-Écosse et président du Comité sénatorial permanent des langues officielles. J'aimerais maintenant demander à mes collègues de se présenter.

La sénatrice Gerba : Amina Gerba, du Québec. Bienvenue.

Le sénateur Cormier : Bienvenue. René Cormier, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

La sénatrice Patterson : Rebecca Patterson, de l'Ontario.

La sénatrice Poirier : Bonsoir et bienvenue. Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick. Je suis vice-présidente du comité.

Le président : Merci. Je tiens à souhaiter la bienvenue aux gens qui sont avec nous aujourd'hui, ainsi qu'à celles et ceux qui nous écoutent à partir du Web sur sencanada.ca.

Aujourd'hui, en vertu de l'ordre de renvoi qui nous a été confié par le Sénat le 29 octobre dernier, nous continuons notre étude sur le renforcement des responsabilités des institutions fédérales en matière d'arts, de culture et de patrimoine dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

We are pleased to welcome this evening from the Regroupement des artistes cinéastes de la francophonie canadienne, Bruno Boëz, Executive Director, and Jocelyn Forgues, Filmmaker. We also welcome from the Alliance des producteurs francophones du Canada, Carol Ann Pilon, Executive Director.

Good evening and thank you for accepting our invitation. You have five minutes for your opening remarks. We will start with Mr. Boëz and Mr. Forgues, then hear from Ms. Pilon.

Bruno Boëz, Executive Director, Regroupement des artistes cinéastes de la francophonie canadienne: Mr. Chair, ladies and gentlemen of the committee, thank you for inviting us to appear before you and for giving us this opportunity to share with you the expectations of our sector. My name is Bruno Boëz, and I have been the executive director of the Regroupement des artistes cinéastes de la francophonie canadienne, also known as RACCORD, for two years. I work out of Toronto, Ontario.

RACCORD was formerly known as the Front des réalisateurs indépendants du Canada. Last year, the organization changed its name to better reflect the diversity and French-speaking heritage of its members.

For 20 years, RACCORD has been the voice of francophone minority community filmmakers in Canada. It currently has 80 artist filmmaker members across eight provinces and one territory.

Jocelyn Forgues, Filmmaker, Regroupement des artistes cinéastes de la francophonie canadienne: Hello. My name is Jocelyn Forgues, former president of RACCORD and active member of the organization as a filmmaker based in Moose Creek, Ontario. RACCORD is the only national organization representing filmmakers working in Canada's francophonie. As such, over the years, RACCORD has developed services to meet our specific needs in order to contribute to our professional development, as well as the creation and dissemination of our works. RACCORD mobilizes its members for networking opportunities, particularly through an annual forum that allows us to break out of our geographical isolation.

RACCORD is also a project laboratory, and this past year has been an opportunity to launch many initiatives: a project to circulate our works, a magazine dedicated to Franco-Canadian filmmaking with evidence-based data on achievements and impacts on the sector, a series of podcasts, and a new à la carte mentoring service.

Mr. Boëz: However, the sustainability of these new initiatives, which are vital for filmmakers and francophone minority communities, is not guaranteed. It depends on

À cet effet, nous accueillons ce soir Bruno Boëz, directeur général, et Jocelyn Forgues, réalisateur, du Regroupement des artistes cinéastes de la francophonie canadienne. Nous accueillons aussi Carol Ann Pilon, directrice générale de l'Alliance des producteurs francophones du Canada.

Bonsoir à vous et merci d'avoir accepté notre invitation. Vous avez cinq minutes pour votre discours d'ouverture. Nous commencerons par M. Boëz et M. Forgues, qui seront suivis de Mme Pilon.

Bruno Boëz, directeur général, Regroupement des artistes cinéastes de la francophonie canadienne : Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, merci de votre invitation à comparaître et de l'occasion que vous nous offrez de partager avec vous les attentes de notre milieu. Je m'appelle Bruno Boëz, directeur général du Regroupement des artistes cinéastes de la francophonie canadienne, aussi appelé RACCORD, depuis deux ans. Je travaille depuis Toronto, en Ontario.

RACCORD était connu auparavant sous le nom de Front des réalisateurs indépendants du Canada. L'année dernière, l'organisme a changé de nom afin de mieux refléter la diversité et la francophonie de ses membres.

Depuis 20 ans, RACCORD est le porte-parole des cinéastes francophones en situation minoritaire au Canada. Il compte actuellement 80 membres artistes cinéastes, répartis dans huit provinces et un territoire.

Jocelyn Forgues, réalisateur, Regroupement des artistes cinéastes de la francophonie canadienne : Bonjour. Je m'appelle Jocelyn Forgues, ancien président de RACCORD et membre actif de l'organisation en tant qu'artiste cinéaste basé à Moose Creek, en Ontario. RACCORD est le seul organisme national qui représente les artistes cinéastes qui créent dans les communautés de la francophonie canadienne. À ce titre, RACCORD a, au cours des années, développé des services pour répondre à nos besoins concrets afin de contribuer à notre développement professionnel, ainsi qu'à la création et à la diffusion de nos œuvres. RACCORD mobilise ses membres en vue d'occasions de réseautage, notamment lors d'un forum annuel qui nous permet de rompre avec notre isolement géographique.

RACCORD est également un laboratoire de projets et cette dernière année a été l'occasion de lancer plusieurs initiatives : un projet de circulation de nos œuvres, une revue consacrée à la réalisation franco-canadienne avec l'illustration de données probantes sur les réalisations et les répercussions sur le secteur, une série de balados et un nouveau service de mentorat à la carte.

M. Boëz : Néanmoins, la pérennisation de ces nouvelles initiatives vitales pour les artistes cinéastes et les communautés francophones en situation minoritaire n'est pas garantie. Elle

partnerships and project funding that must be renewed each year, with no guarantee. It also relies on an understaffed team, with fewer than two staff members.

One of the obstacles we have identified is the lack of core funding from the federal government. We depend highly on Canadian Heritage's official language envelopes, for which there is no guaranteed funding beyond 2028. The recent increases were welcome, but created inequality among organizations. Some received significant amounts, while others received minimal amounts, even though they were in dire need of development.

Furthermore, RACCORD does not receive core funding from the Canada Council for the Arts, even though it serves a pool of artists. In recent years, the screen industry in French-speaking Canada has been booming, creating more and more series and films. However, efforts must continue to distribute these works and make them better known to Canadian and international audiences. Our audiences, especially in francophone minority communities, need to see and hear themselves. RACCORD has identified several barriers to this access and proposes solutions that it would be happy to share, so that federal institutions can strengthen the distribution of works, in line with their mandate to promote the development of French-speaking communities.

Mr. Forgues: Federal institutions must not only continue but also increase their investment in production and support for services that assist filmmakers and projects rooted in Franco-Canadian culture, such as RACCORD's Plan-Séquence mentoring program. These initiatives are a real boon to our communities; they encourage the professional development of emerging artists and the further development of our established artists, and they bring their works to the screen, showcasing the cultural richness of Canada's francophonie.

In our highly competitive industry, both nationally and internationally, let's remember that without skilled craftspeople and, above all, without creative artists, the French-language screen industry cannot truly flourish, produce quality content, and, most importantly, reflect the under-represented voices of our communities. Thank you for your attention. My colleague and I will be happy to answer your questions.

Carol Ann Pilon, Executive Director, Alliance des producteurs francophones du Canada: Honourable senators, I am Carol Ann Pilon, executive director of the Alliance des producteurs francophones du Canada, or APFC. Thank you for inviting me to contribute to your current study. While the study

repose sur des partenariats et des financements de projets qui doivent être renouvelés chaque année, sans garantie. Elles reposent également sur une équipe en sous-effectifs, avec moins de deux membres du personnel.

L'un des obstacles que nous avons identifiés est le manque de financement en fonds de base du gouvernement fédéral. Nous dépendons fortement des enveloppes des langues officielles de Patrimoine canadien, pour lesquelles il n'y a aucune somme garantie au-delà de 2028. Les bonifications accordées récemment ont été les bienvenues, mais ont créé de l'iniquité entre les organismes. Ainsi, certains ont reçu des sommes importantes et d'autres, des sommes minimales, alors qu'ils avaient besoin cruellement de se développer.

En outre, RACCORD n'a pas de fonds de base de la part du Conseil des arts du Canada, alors qu'il dessert un bassin d'artistes. Depuis ces dernières années, le développement de l'industrie des écrans en francophonie canadienne est en plein essor, avec de plus en plus de séries et de films qui sont créés. Pourtant, les efforts doivent se poursuivre pour faire circuler ces œuvres et mieux les faire connaître au public canadien et à l'échelle internationale. Nos publics, surtout en francophonie minoritaire, ont besoin de se voir et de s'entendre. RACCORD a identifié plusieurs freins à cet accès et propose des pistes de solutions qu'il serait heureux de partager, afin que les institutions fédérales renforcent la circulation des œuvres, en cohérence avec leur mandat visant à favoriser l'épanouissement des communautés francophones.

M. Forgues : Les institutions fédérales doivent non seulement poursuivre, mais aussi renforcer l'investissement en production et le soutien à des services d'accompagnement d'artistes cinéastes et de projets ancrés dans la culture franco-canadienne, que porte par exemple RACCORD avec son programme de mentorat Plan-Séquence. Ces initiatives sont un réel gain pour nos communautés; elles encouragent le développement professionnel des artistes de la relève et le développement d'appoint pour nos artistes établis et elles propulsent sur les écrans leurs œuvres, qui permettent de faire briller la richesse culturelle de la francophonie canadienne.

Dans notre industrie extrêmement compétitive tant à l'échelle nationale qu'internationale, rappelons-nous qu'à la base, sans artisans qualifiés et surtout sans artistes idéateurs, l'industrie des écrans francophones ne peut s'épanouir réellement, produire des contenus de qualité et surtout refléter les voix sous-représentées de nos communautés. Merci de votre écoute. Mon collègue et moi serons heureux de répondre à vos questions.

Carol Ann Pilon, directrice générale, Alliance des producteurs francophones du Canada : Honorables sénatrices et sénateurs, je m'appelle Carol Ann Pilon, directrice générale de l'Alliance des producteurs francophones du Canada, ou APFC, et je vous remercie de votre invitation à contribuer à l'étude en

covers a wide range of topics, my remarks will focus specifically on funding for independent production.

The APFC is the professional association representing French-language content production companies for television, film and digital media in official-language minority communities.

For 25 years, we have promoted the outstanding audiovisual content produced by our members and defended its cultural, economic, identity-related and linguistic value for the entire country to those responsible for public policies. Our organization plays a leading role in Canada's francophonie and the audiovisual and cultural sector to ensure that francophone OLMC producers have equitable access to opportunities in the audiovisual industry. That access depends on the elimination of barriers to the creation, production, dissemination and discoverability of our content and requires accountability to OLMCs from the federal institutions involved in the arts, culture and heritage.

Our members come from the four corners of the country, from Yukon to Nova Scotia, including New Brunswick, Ontario, Manitoba, Alberta and British Columbia. Through their endeavours, our members and the professionals they work with — screenwriters, directors, performers, technicians and musicians — contribute to economic vitality, cultural vitality and the survival of their communities of origin, while expressing a diversity of francophone voices in Canada.

Our communities have undeniable talent, and our distinct histories enrich audiovisual content for Canadian audiences.

While OLMCs account for 14% of francophones in Canada, they generate just 7% of French-language audiovisual production in Canada.

The profound changes in the Canadian audiovisual sector exacerbate the imbalances among industry stakeholders. Canadian companies will continue to face strong pressure in the coming years, in part because of decreased spending on national production, in contrast with the consistent growth of foreign production. In this context, French-language audiovisual production is dealing with a funding deficit that is limiting its ability to adapt to the new ecosystem. To continue to offer a variety of content that is competitive and of high quality, the funding provided must better reflect the realities of each linguistic market and support the ability of French-language content to shine in Canada and internationally.

cours. Bien que celle-ci aborde une grande diversité de thèmes, mon intervention portera plus précisément sur le financement de la production indépendante.

L'APFC est l'association professionnelle qui représente les sociétés de production de contenu francophone pour la télévision, le cinéma et les médias numériques dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Depuis 25 ans, notre travail consiste à promouvoir le contenu audiovisuel exceptionnel produit par nos membres et à défendre sa valeur culturelle, économique, identitaire et linguistique pour l'ensemble du pays auprès des responsables des politiques publiques. Notre organisation joue un rôle phare au sein de la francophonie canadienne, du secteur audiovisuel et de la culture pour faire en sorte que les producteurs des CLOSM francophones accèdent de manière équitable aux possibilités qu'offre l'industrie des écrans. Cet accès repose sur l'élimination des obstacles à la création, la production, la diffusion et la découvrabilité de nos contenus et exige la responsabilisation des institutions fédérales en matière d'arts, de culture et de patrimoine envers les CLOSM.

Nos membres proviennent des quatre coins du pays, du Yukon à la Nouvelle-Écosse, en passant par le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Par leurs activités, nos membres et les professionnels qui les entourent — scénaristes, réalisateurs, artistes-interprètes, techniciens et musiciens — contribuent au dynamisme économique, à la vitalité culturelle et à la pérennité des communautés dont ils sont issus, tout en assurant l'expression d'une diversité de voix francophones au pays.

Le talent qui émane de nos communautés est indéniable, et nos histoires distinctes enrichissent l'offre audiovisuelle destinée aux auditoires canadiens.

Pourtant, bien que les CLOSM représentent 14 % de la population francophone du pays, elles ne génèrent que 7 % de la production audiovisuelle canadienne de langue française.

Les transformations profondes du secteur canadien des écrans accentuent les déséquilibres entre les acteurs de l'industrie. La pression sur les entreprises canadiennes demeurera forte au cours des prochaines années, notamment en raison de la diminution des dépenses consacrées à la production nationale, ce qui contraste avec la croissance soutenue de la production étrangère de services. Face à ce contexte, la production audiovisuelle francophone accuse un déficit de financement qui freine son adaptation au nouvel écosystème. Pour maintenir une offre variée, compétitive et de qualité, le financement doit mieux refléter les réalités propres à chaque marché linguistique et soutenir la capacité des œuvres francophones de rayonner tant au Canada qu'à l'international.

The production of French-language content is also limited by persistent inequalities in access to public funding. More funding is needed to ensure its growth and relevance. For a number of years, the francophone community has been calling for the rebalancing of public funding for original French-language productions.

This need is even more pressing for francophone minority producers operating in a fragile environment marked by the exodus of audiences to foreign platforms dominated by English-language content, competition from Quebec productions, barriers to export and greater dependency on public funding.

In order to meet these challenges, a series of structural measures are needed to guarantee sufficient and long-term funding that is truly representative of the diversity of Canada's francophonie.

The solutions depend in particular on making permanent investments in the institutional pillars of independent production, the Canada Media Fund and Telefilm Canada, and on increasing the funding earmarked for francophone OLMCs. The budget measures announced by the government provide significant support, but it must be made permanent. Regulatory policies are also needed that recognize the essential role that independent OLMC production plays in preserving culture and the French language and that guarantee community access to services that meet their needs.

The indicators point to a gradual decline in audiovisual production in the coming years, which will have a real impact on the future of producers and creators and on the ability of the APFC to represent their interests, at a time when they will need us more than ever. Given the threat to our cultural sovereignty, the APFC will continue to defend the place of independent audiovisual production by OLMCs. To maintain its leadership and strengthen its impact, however, the alliance must itself receive substantial and predictable funding in order to provide long-term support to the French-Canadian audiovisual sector.

Thank you for your attention and I look forward to your questions, either on this topic or any other matter that is part of your study.

The Chair: Thank you for your remarks. We will now proceed with the question period. I suggest that each senator be given five minutes for the first round, including the question and the answer.

La production du contenu francophone est également limitée par des inégalités persistantes dans l'accès aux fonds publics. Pour assurer sa croissance et sa pertinence, il est essentiel de lui garantir un financement plus conséquent. Depuis plusieurs années, le milieu francophone demande de rééquilibrer le ratio de financement provenant des fonds publics destinés à la production d'œuvres de langue originale française.

Ce besoin est encore plus criant pour les producteurs francophones en situation minoritaire, qui évoluent dans un environnement fragile marqué par l'exode des auditoires vers les plateformes étrangères dominées par le contenu anglophone, la concurrence des productions québécoises, les obstacles à l'exportation et une dépendance accrue aux fonds publics.

Pour relever ces défis, il est nécessaire d'adopter un ensemble de mesures structurantes garantissant un financement adéquat, durable et véritablement représentatif de la diversité francophone canadienne.

Les solutions reposent notamment sur la pérennisation des investissements dans les institutions piliers de la production indépendante que sont le Fonds des médias du Canada et Téléfilm Canada, ainsi que dans l'augmentation des enveloppes réservées aux CLOSM francophones. Les mesures budgétaires annoncées par le gouvernement fédéral constituent un appui important, mais il demeure essentiel de les rendre permanentes. Elles exigent également l'adoption de politiques réglementaires qui reconnaissent le rôle essentiel de la production indépendante des CLOSM dans la préservation de la culture et de la langue françaises et qui garantissent aux communautés un accès à des services répondant à leurs besoins.

Les indicateurs signalent une baisse progressive de la production audiovisuelle dans les prochaines années, ce qui aura un impact réel sur l'avenir des producteurs et des créateurs et sur la capacité de l'APFC de représenter leurs intérêts, alors qu'ils auront plus que jamais besoin de nous. Devant la menace qui plane sur notre souveraineté culturelle, l'APFC entend continuer de défendre la place de la production indépendante des CLOSM au sein de l'industrie des écrans. Cependant, pour maintenir son leadership et renforcer son action, l'alliance doit elle-même bénéficier d'un financement conséquent et prévisible lui permettant de soutenir durablement le secteur audiovisuel franco-canadien.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et je vous invite à me poser des questions, que ce soit sur cette thématique ou sur tout autre sujet abordé dans l'étude.

Le président : Merci de vos déclarations. Nous passons maintenant à la période des questions. Je propose que cinq minutes soient accordées à chaque sénateur et sénatrice au premier tour de table, y compris pour la question et la réponse.

Senator Poirier: My question is about something that has already been discussed, but I will ask it anyway to see if you would like to provide any clarifications.

My question is for all of the witnesses. In your opinion, do current federal programs and their funding for the arts, culture and heritage meet the needs of the television, film and multimedia industry in francophone minority communities? If not, what specifically would you recommend to the federal government to ensure more stable and equitable funding tailored to the reality of francophone minority communities? I know some witnesses have already answered this question, but my question is for all of our witnesses.

Ms. Pilon: As I said in my opening remarks, I think the first thing is to make the funding permanent. We were very happy when the federal government announced on November 4 that it was renewing Telefilm Canada's \$50 million in funding. Even though the entire sector — including anglophones, francophones, OLMCs and others — worked towards that objective, the fact is that the renewal is for three years. So making it permanent would provide continuity and predictability for productions, which are planned and developed over several months if not years before funding is received for a specific project. Long-term certainty is needed.

As to the Canada Media Fund, which is the largest fund and the most important for television production, once again, we welcome the government's investment. We are very pleased with it, but more needs to be done. We had actually asked the government to double its funding for the Canada Media Fund, and the Liberal Party also promised to do that when it was reelected in 2021.

Regarding OLMCs, some initiatives taken by public funds are exemplary, including by the Canada Media Fund. In its contribution agreement with the Canada Media Fund, the federal government requires that a minimum of 10% of the funding envelope for French-language production be earmarked for OLMC productions. That funding envelope has been in place since 2024 and has helped the OLMC television production industry grow. The APFC has just signed a similar agreement with Telefilm Canada requiring that 5% of Telefilm's investment in French-language production be allocated to francophone minority production.

This is a strict framework that helps the industry grow.

Senator Poirier: Do you have anything to add?

La sénatrice Poirier : Ma question concerne un sujet qui a déjà été abordé, mais je vais tout de même la poser pour voir si vous aimeriez ajouter des précisions.

Ma question s'adresse à tous les témoins. À votre avis, les programmes fédéraux et leur financement actuel en matière d'arts, de culture et de patrimoine répondent-ils de manière suffisante aux besoins de l'industrie de la télévision, du cinéma et du multimédia francophone en situation minoritaire? Sinon, quelles mesures précises recommandez-vous au gouvernement fédéral pour assurer un financement plus stable, équitable et adapté à la réalité francophone en situation minoritaire? Je sais que certains témoins ont déjà répondu à cette question, mais si vous voulez donner plus de précisions, ma question s'adresse à tous les témoins.

Mme Pilon : Comme je l'ai expliqué dans mes remarques liminaires, je pense que cela passe d'abord par la pérennisation des fonds. On était très heureux et satisfait de l'annonce du gouvernement fédéral le 4 novembre dernier selon laquelle il allait reconduire les 50 millions de dollars à Téléfilm Canada. Bien que tout le secteur — anglophone, francophone, milieu minoritaire et autre — ait travaillé pour atteindre cet objectif, il reste que ce renouvellement est pour trois ans. Donc, un renouvellement permanent assurerait une continuité et une prévisibilité pour la production qui s'organise et se développe pendant plusieurs mois, voire des années avant d'atteindre l'accès aux fonds par projet. Il est important d'avoir une certitude sur la continuité.

En ce qui concerne le Fonds des médias du Canada, qui est le plus gros fonds et le plus conséquent pour la production télévisuelle, encore là, l'investissement fait par le gouvernement est le bienvenu. Nous en sommes très heureux, mais il y aurait plus à faire. En fait, on avait demandé à ce que les fonds qui sont versés par le gouvernement au Fonds des médias du Canada doublent, et c'était aussi une promesse du Parti libéral lors de sa réélection en 2021.

En ce qui concerne les CLOSM, il y a des exemples d'actions qui ont été entreprises par les fonds publics qui sont des modèles à suivre, notamment en ce qui concerne le Fonds des médias du Canada. Le gouvernement du Canada exige, dans son entente de contribution entre le gouvernement et le Fonds des médias, qu'un plancher de 10 % de l'enveloppe consacrée à la production de langue française soit réservé pour les productions des CLOSM. Cette enveloppe existe depuis 2024 et cela a permis à l'industrie de la production télévisuelle dans les CLOSM de se développer. L'APFC vient de signer une entente semblable avec Téléfilm Canada pour exiger que 5 % de l'investissement dans la production de langue française par Téléfilm Canada soit réservé pour des productions de langue française en milieu minoritaire.

C'est un encadrement rigide qui permet à l'industrie de se développer.

La sénatrice Poirier : Avez-vous quelque chose à ajouter?

Mr. Boëz: I would say that our network of filmmakers depends on the consolidation and development of core federal funding. I said this in my opening remarks: The organizations that represent artists are underfunded. We are also waiting for a status report from the organizations to find out what funding and personnel are available to enable us to carry out our mandate under the best conditions possible.

As for RACCORD, we got the improvements from Canadian Heritage that we were able to get; they cover inflation and I was only able to add one day for my only employee. So that is not enough to support the dissemination of works by RACCORD members and to strengthen professional development services, since it is a developing industry which is behind Quebec's industry and the English-language industry. We have to do something now, and not in 5 or 10 years, to provide the best conditions possible to support filmmakers' work and projects.

Senator Cormier: Welcome and thank you for your work.

First of all, we are here to try to understand how federal institutions support your development and that of your members.

My first question is for RACCORD. In your presentation, you mentioned certain obstacles. For example, you mentioned that there are no distributors for independent French-Canadian productions.

Without distributors for independent French-Canadian productions, you said that buyers, operators and programmers do not know the collections well. You also said that streaming services do not provide enough space and visibility for French-Canadian content. Finally, you said that the current system for collecting and preserving independent film jeopardizes whole sectors of heritage.

I would like to better understand what role federal institutions could play. There are those that are part of the multi-party agreement — Canadian Heritage, the NAC, the Canada Council, the CBC, the NFB and Telefilm — as regards preservation, for instance. Which federal institutions could help reduce the obstacles that you are facing, specifically with regard to preservation, as well as the lack of distributors which limits exposure to content?

Mr. Boëz: As to the preservation of content, Canada has an excellent system for collecting and preserving all NFB productions. All feature films supported by Telefilm Canada are systematically stored by Library and Archives Canada, in keeping with international preservation standards.

M. Boëz : Je dirais que notre réseau d'artistes cinéastes est lié à la consolidation et au développement des fonds de base du fédéral. Je le disais dans mes remarques d'ouverture : du côté des organisations qui représentent les artistes, on est en sous-financement. Nous sommes également en attente d'un état des lieux des organisations pour connaître les ressources disponibles du côté financier et des effectifs pour remplir notre mandat dans les meilleures conditions possibles.

Du côté de RACCORD, les bonifications qu'on a pu obtenir de Patrimoine canadien ont été obtenues; elles ont couvert l'inflation des prix et je n'ai pu augmenter qu'une seule journée ma seule employée. Ce n'est donc pas suffisant pour appuyer la diffusion des œuvres des membres de RACCORD et pour renforcer les services de perfectionnement professionnel, car cela reste une industrie en développement qui a du retard par rapport à l'industrie québécoise et à l'industrie anglophone. On doit faire des efforts maintenant, pas dans 5 ou 10 ans, pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, le travail et l'accompagnement des projets des artistes cinéastes.

Le sénateur Cormier : Bienvenue à vous et merci pour votre travail.

Tout d'abord, nous sommes là pour essayer de comprendre comment les institutions fédérales aident à votre développement et au développement de vos membres.

Ma première question s'adresse à RACCORD. Vous avez parlé de certains freins dans votre présentation. Par exemple, vous avez parlé de l'absence de distributeur pour les œuvres franco-canadiennes indépendantes.

Vous dites que l'absence de distributeurs pour les œuvres franco-canadiennes indépendantes rend les collections mal connues par les acheteurs, exploitants et programmeurs. Vous dites également que les services de diffusion en continu ne donnent pas suffisamment de place et de visibilité au contenu franco-canadien. Vous dites enfin que le système actuel de collecte et de préservation du cinéma indépendant met en péril des pans entiers du patrimoine.

Je voudrais mieux comprendre quel pourrait être le rôle des institutions fédérales. Il y a ceux qui font partie de l'entente multipartite — Patrimoine canadien, le CNA, le Conseil des arts, la Société Radio-Canada, l'ONF et Téléfilm —, par exemple dans le domaine de la préservation. Quelles institutions fédérales pourraient contribuer à diminuer les freins que vous rencontrez, notamment sur le plan de la préservation, mais aussi de l'absence de distributeur qui empêche la circulation des œuvres?

M. Boëz : D'abord, pour parler de la préservation des œuvres, le Canada a un système de collecte et de préservation optimale pour toute la production de l'Office national du film du Canada. Tous les longs métrages soutenus par Téléfilm Canada vont systématiquement à Bibliothèque et Archives Canada, conformément à des normes de conservation internationale.

Other creations and productions, however, such as short and medium-length productions, and even self-produced features that are supported by the Canada Council and provincial and municipal counterparts, are not collected or preserved. Their preservation is left up to rights holders and producers. It is not really their job to think about the long-term preservation of digital files that have to be remastered and preserved under the best conditions, in keeping with international standards. That is not really their job.

So there are a lot of holes in our system right now. The danger in terms of making our collections more visible is the following: how will we do it in 10, 20 or 30 years? How will a festival programmer want to program French-Canadian films?

Senator Cormier: I understand the issue well, but which federal institution could help you? Canadian Heritage? Who do you think could help you with that?

Mr. Boëz: At the last bilateral meeting with Canadian Heritage, I suggested a meeting with the various federal bodies, namely, the Canada Council, the NFB and Telefilm Canada, to consider a structured model for the collection and preservation of those films. I think federal institutions have a role to play in sharing ideas and discussing this together.

Senator Cormier: You are referring to one of your partners in the multiparty agreement, a collaboration agreement between the FCCF and its members. Perhaps that is the body you are referring to.

Your two organizations are talking about core funding issues and making funding permanent.

My question for Ms. Pilon from the APFC is the following. You signed an agreement with Telefilm Canada. I understand it can help you identify institutions and improve assistance from federal institutions. You signed an agreement with Telefilm Canada that has a number of objectives: strengthening creative communities, increasing project funding, increasing visibility, and supporting research and data sharing. You mentioned \$50 million and said that 5% is earmarked for OLMCs under that agreement. What is your opinion of the agreement? Does it meet your needs? It is recent, but can you already anticipate real results for your members?

Ms. Pilon: The agreement was negotiated in good faith by Telefilm Canada and the APFC. We are very pleased with the agreement, which we worked on for seven or eight years. It took a lot of persistence to convince Telefilm to make commitments

Par contre, les autres créations et productions, par exemple les courts et moyens métrages, voire des longs métrages autoproduits et soutenus par le Conseil des arts du Canada et ses déclinaisons à l'échelle provinciale ou municipale, ne sont pas préservées ou collectées. Cette préservation est déléguée aux ayants droit et aux producteurs. Ce n'est pas forcément leur métier de penser à conserver à long terme des fichiers numériques qui doivent être remastérisés et préservés dans les meilleures conditions, conformément aux normes internationales. Ce n'est pas forcément leur travail.

On a donc un système qui a plein de trous actuellement. Le danger, lorsqu'on est en train de réfléchir à rendre nos collections davantage visibles, est le suivant : comment va-t-on le faire dans 10, 20 ou 30 ans? Comment un programmeur d'un festival voudra-t-il programmer du cinéma franco-canadien?

Le sénateur Cormier : Je comprends bien la problématique, mais quelle institution fédérale pourrait vous aider? Est-ce Patrimoine canadien? Qui, à votre avis, peut vous aider dans ce domaine?

M. Boëz : J'avais proposé, lors de la dernière réunion bilatérale avec Patrimoine canadien, une rencontre avec les différentes instances fédérales, soit le Conseil des arts du Canada, l'ONF et Téléfilm Canada, pour réfléchir à un modèle structuré de collecte et de préservation de ces films. Je pense que les institutions fédérales ont un rôle à jouer pour échanger et discuter ensemble.

Le sénateur Cormier : Vous faites appel à l'un de vos partenaires de l'entente multipartite, une entente de collaboration entre la FCCF et ses membres. C'est peut-être l'instance dont vous parlez.

Vos deux organisations parlent d'enjeux de financement de base et de pérennisation des financements.

Ma question à Mme Pilon de l'APFC est la suivante. Vous avez signé une entente avec Téléfilm Canada. Je veux comprendre quelle aide peuvent vous donner les institutions et comment améliorer l'aide qui provient des institutions fédérales. Vous avez signé une entente avec Téléfilm Canada qui a plusieurs objectifs : renforcer les communautés de création, augmenter le financement des projets, accroître le développement de la visibilité et soutenir la recherche et le partage de données. Vous avez parlé d'un montant de 50 millions et vous avez dit que 5 % sont réservés aux CLOSM à l'intérieur de cette entente. Quelle est votre perception de cette entente? Est-ce qu'elle répond à vos besoins? C'est récent, mais est-ce que vous êtes déjà en mesure de prévoir des résultats concrets pour vos membres?

Mme Pilon : Cette entente a été négociée de bonne foi entre Téléfilm Canada et l'APFC. On est particulièrement satisfait et content de cette entente, qui a quand même mis sept à huit ans à voir le jour. C'est avec beaucoup de persévérance qu'on a réussi

and to state them in the agreement we signed. Even if there is a lot of good will at the table, teams always have new members. I have to say that the commitment to support French-language production in minority communities has increased a great deal since Telefilm Canada's new CEO arrived.

Senator Cormier: Can you give us specific examples of how this is helping producers in real terms?

Ms. Pilon: Telefilm has undertaken to invest 5% of its budget for French-language production in French-language projects from minority communities. That is specific. That is the first time Telefilm has made that kind of commitment with a specific figure.

In the past two or three years, we have endeavoured to increase those commitments and they worked with us. Telefilm's investment in French-language production rose from \$500,000 annually to more than \$2 million. That is a measurable increase that will have an impact in the longer term, as the funding from the Canada Media Fund did for television. We expect this commitment for film will have a similar impact on the development of the film industry.

Senator Gerba: I understand that the issue is making the funding permanent, but I would like to hear your thoughts on artificial intelligence. It will likely affect production, film and dissemination, specifically as regards copyright and discoverability.

I have three questions in that regard. To begin, I would like to hear about the issues you face as producers and the problems it causes in the development of your productions.

Secondly, what kind of assistance should be provided to OLMC artists to benefit from artificial intelligence?

Finally, in your opinion, how should the federal government respond to those issues?

Ms. Pilon: The Alliance des producteurs francophones du Canada is a member of the Coalition for the Diversity of Cultural Expressions and shares the coalition's positions on the responsible development of AI. That begins with respecting copyright on creative works.

We often hear that there is pressure to allow exceptions to copyright to allow for text and data mining. In my opinion, there should not be any exceptions for that kind of activity, even though we do of course hope that Canada will participate in the

à convaincre Téléfilm de la nécessité de prendre des engagements et de les formuler dans une entente comme le protocole que nous avons signé. On peut avoir beaucoup de bonne volonté autour de la table, mais il y a toujours un renouvellement au sein des équipes. J'avoue que depuis l'arrivée de la nouvelle PDG de Téléfilm Canada, l'engagement en vue de soutenir la production de langue française en milieu minoritaire s'est beaucoup amélioré.

Le sénateur Cormier : Pouvez-vous nous donner des exemples concrets des façons dont cela bénéficie concrètement aux producteurs?

Mme Pilon : Téléfilm s'engage à investir 5 % de son budget qu'elle consacre à la production de langue française à des projets de langue française en milieu minoritaire. C'est très concret. C'est la première fois que Téléfilm s'engage de la sorte et chiffre cet engagement.

Depuis les trois ou quatre dernières années, on a travaillé à augmenter ces engagements et on avait une bonne collaboration. On a vu l'investissement de Téléfilm dans la production de langue française passer de 500 000 \$ par année à au-dessus de 2 millions. C'est une progression mesurable qui aura un impact à plus long terme, comme l'enveloppe du Fonds des médias du Canada l'a eu pour la télévision. On s'attend à ce que cet engagement pour le cinéma ait un impact similaire sur le développement de l'industrie du cinéma.

La sénatrice Gerba : Je comprends que la difficulté est la pérennisation du financement, mais j'aimerais vous entendre sur l'intelligence artificielle. Elle est susceptible d'affecter le milieu de la production, du cinéma et de la diffusion, notamment au chapitre des droits d'auteur et de la découvrabilité.

J'ai trois sous-questions à ce sujet. Pour ma première, j'aimerais vous entendre sur les enjeux que vous vivez en tant que producteurs et sur les problèmes que cela vous pose en ce qui a trait au développement dans vos productions.

Aussi, de quelle manière les artistes des CLOSM devraient-ils être accompagnés pour tirer parti de cette capacité de l'intelligence artificielle?

Ma dernière question est la suivante : selon vous, comment le gouvernement fédéral devrait-il répondre à ces enjeux?

Mme Pilon : L'Alliance des producteurs francophones du Canada est membre de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles et elle partage les positions de la coalition sur un développement responsable de l'IA. Cela commence par respecter les droits d'auteur sur les œuvres.

Ce que l'on entend beaucoup, c'est qu'il y a une pression qui s'exerce pour inclure des exceptions quant aux droits d'auteur afin de permettre ce qu'on appelle le *text and data mining*. À notre avis, il ne devrait pas y avoir d'exception pour ce genre

development of artificial intelligence and become the leader it aspires to be. That has to be done within the framework of existing legislation.

Next, there has to be transparency in the use of generative AI, so if companies use copyrighted works they must of course disclose and compensate copyright holders for the use of those works.

As I said, legislative measures are needed for the identification of content to inform the public if content is entirely AI-generated so that people know what they are dealing with, if a work is in fact completely machine-generated or if there was human interaction.

Works that are completely machine-generated should not be protected by copyright.

I will stop there and hand it over to my colleagues.

Mr. Forgues: Obviously, as a filmmaker, I'm not really an organization, but I work in the trenches.

I think training would be the number one thing for RACCORD members and minority communities. They need a better understanding of what AI is, and how it can be used as a work tool. Video editing software, for example, is already using AI smart filters to remove details, or to clean up the audio so the dialogue is clearer. AI is already used as a work tool.

Beyond that, I think our members need AI training. Getting federal government support to provide this specialized training to our members would be a good starting point.

I believe it's a question of definition. I see it as a work tool, so for me, there are fewer drawbacks. The issue for me is creation. I wouldn't want our works to be created by machines instead of humans, instead of artists. Human nature is a great thing, and we like our fictional works to generate emotions in our audiences. There's a strong human side to it.

That said, I'm happy to see that the various levels of government are already thinking, and talking about, definitions. Let's not forget that creation is a process, not an end product.

If we want to see ourselves in the works, then they need to be created by people, humans, artists. I'm not convinced computers or robots would have the capacity to reflect the Fransaskois or

d'activité, même si l'on souhaite évidemment que le Canada participe au développement de l'intelligence artificielle et devienne le chef de file qu'il veut être. Il faut le faire dans les règles de la loi tel qu'elle existe.

Ensuite, c'est important qu'on assure la transparence dans l'utilisation de l'IA générative, c'est-à-dire que si les entreprises utilisent des œuvres protégées par des droits d'auteur, elles doivent évidemment divulguer et rémunérer les ayants droit pour l'utilisation de ces œuvres.

Comme je le disais, il faut adopter des dispositions législatives visant l'identification des contenus qui sont aussi purement générés par l'IA auprès du public pour qu'il sache ce avec quoi il interagit, si une œuvre est effectivement complètement générée par des machines ou s'il y a eu une interaction avec des humains.

Ces œuvres ne devraient pas bénéficier d'un droit d'auteur si elles sont entièrement générées par des machines.

Je vais m'en tenir là et je vais me tourner vers mes collègues.

M. Forgues : C'est sûr qu'en tant que cinéaste, je ne suis pas nécessairement un organisme comme tel, mais je travaille sur le terrain.

Je pense que la première chose, pour les membres de RACCORD et dans nos communautés en situation minoritaire, c'est la formation. Il faut mieux comprendre quelle est l'intelligence artificielle, comment on peut parfois l'utiliser comme outil de travail, ce qu'on fait déjà, par exemple, dans les logiciels de montage, où on peut enlever des détails à l'écran avec des filtres intelligents ou nettoyer l'audio pour rendre le dialogue encore plus audible. Je pense que l'IA est déjà utilisée comme outil de travail.

Au-delà de cela, je crois que nos membres ont besoin de formation à ce niveau. Déjà, si on avait un appui de la part du gouvernement fédéral pour offrir ces formations de pointe à nos membres, ce serait un bon début.

Ensuite, je pense que cela repose sur les définitions. Pour moi, c'est surtout un outil de travail, alors j'y vois moins d'inconvénients. Par contre, lorsqu'on parle de création, c'est là que je ne voudrais pas que toutes nos œuvres soient faites tout d'un coup par des machines, et non par des humains, des artistes. On aime bien la nature humaine et en fiction, on aime bien faire vivre des émotions à notre public. C'est un côté très humain.

Toutefois, je pense que la réflexion et le dialogue sont déjà bien entamés auprès des instances gouvernementales et j'en suis très heureux. Il faut garder en tête que la création, c'est le processus, et non le produit fini.

Au chapitre du processus, il nous faut des gens, des humains, des artistes pour créer, si l'on veut vraiment se reconnaître dans nos œuvres. Je ne suis pas sûr qu'un ordinateur ou un robot qui

Acadian culture simply by drawing on the content of the World Wide Web.

It's up to the different levels of government to introduce regulations in their guiding principles, for example, to define what they are willing to fund. Do they want to fund works created by machines, or works created by French-Canadian artists?

I believe the various institutions are already thinking, and talking about, definitions. Now, they have to work with artists in the field to come up with a good agreement, because AI is here to stay.

[English]

Senator Patterson: I will speak in English, but please feel free to respond in French.

You have talked about a couple of areas; I was going to ask a question one way, but you have just piqued my interest as well very specifically related to training.

With the bill we are studying, the intent was to make all of this more accessible. One of your comments was that the federal government should help facilitate this training. Has anything happened to make access to training for francophone artists actually come to fruition, and what further help do you need?

Mr. Forgues: The answer is yes. There have been some very good initiatives in the past from the federal government. I wouldn't be here today without those initiatives, so thank you.

[Translation]

In the early 2000s, interdepartmental partnerships with official language communities, which we used to call IPOLCs, were established. There was, among others, the partnership between Telefilm Canada, Radio-Canada and the NFB to offer training sessions in production, scriptwriting and direction. Three groups of participants received the training, and I think all of them still work in the industry.

Some works were created thanks to IPOLCs. Then, IPOLCs disappeared, and agreements weren't renewed. However, organizations such as Telefilm Canada introduced new programs, such as *Écrire au long*, to support scriptwriters in official language minority communities looking for training, and to work in the field. There were seven editions of these programs, which led to a few feature films being shown in theatres. I would say there have been some good initiatives.

s'inspire d'une toile mondiale pourrait refléter la Fransaskoisie ou l'Acadie à l'écran.

Je crois que c'est à nos instances gouvernementales de mettre en place des règlements dans leurs principes directeurs, par exemple, pour savoir ce qu'on est prêt à financer. Veut-on financer un produit ou une œuvre faite par une machine, ou veut-on financer une œuvre créée par des artistes franco-canadiens?

Déjà, au chapitre des définitions, je pense que la réflexion et le dialogue sont bien entamés dans les institutions; il faut travailler en partenariat avec les artistes sur le terrain pour voir comment on peut en arriver à une bonne entente, parce que l'intelligence artificielle est là pour rester.

[Traduction]

La sénatrice Patterson : Je vous invite à répondre à mes questions dans la langue de votre choix.

Vous avez abordé plusieurs points. J'allais vous poser une question sur un sujet, mais vous venez de piquer ma curiosité par rapport très précisément à la formation.

L'objectif du projet de loi que nous étudions est d'améliorer l'accès. Vous avez dit que le gouvernement fédéral devrait appuyer l'offre de formations. Des mesures ont-elles été prises pour soutenir l'accès aux formations pour les artistes francophones? Quelles autres mesures sont nécessaires pour vous venir en aide?

M. Forgues : La réponse est oui. Le gouvernement fédéral a déjà pris de très bonnes initiatives. Sans ces initiatives, je ne serais pas ici aujourd'hui. Je vous dis donc merci.

[Français]

Au début des années 2000, il y a eu des partenariats interministériels pour les communautés de langue officielle, qu'on appelait les PICLO à l'époque. Entre autres, il y avait Téléfilm Canada, Radio-Canada et l'ONF qui se sont réunis pour offrir des formations en production, en scénarisation et en réalisation. Il y a eu trois cohortes de participants et je dirais que tous ces gens qui sont passés par là sont toujours présents et travaillent toujours dans l'industrie.

Il y a eu des PICLO grâce auxquels certaines œuvres ont été produites. Ensuite, les PICLO ont disparu, si l'on peut dire, et ces ententes ont disparu. Par contre, des organismes comme Téléfilm Canada ont mis sur pied de nouveaux programmes, comme *Écrire au long*, pour appuyer les scénaristes des communautés de langue officielle en situation minoritaire qui souhaitaient se former et faire de la scénarisation. Il y a eu sept éditions de ces programmes, et quelques longs métrages en sont sortis et ont été présentés sur les écrans. Donc, oui, il y a eu de très belles initiatives.

Then the APFC, RACCORD and other such organizations were left to support their members. RACCORD is happy to offer training to its members, but it needs additional funds to help them go further.

Ms. Pilon: In 2019, the APFC negotiated an agreement with Telefilm Canada, the Canada Media Fund and a private partner, Netflix, to support professional development initiatives for producers, scriptwriters and directors. On some of those initiatives, we worked with RACCORD, which was called FRIC back then.

This followed the agreement between Heritage Canada and Netflix, under which \$25 million was set aside for industry development, and we benefited from that.

Those funds expired, and most of the Netflix-supported programs over the last few years ended, mainly because online platforms are now subject to the Broadcasting Act, which is being implemented through various CRTC regulatory decisions. This means platforms are waiting to see what their obligations will be before agreeing to support something or renewing partnerships.

As Jocelyn just said, this means that even if partnerships are renewed, the responsibility now falls on small organizations like ours. At RACCORD, there are two people, and it's the same for us. Our first responsibility is to represent our members, and make sure they have equal access to funds, and business and industry development opportunities, including professional development. However, we're not training institutions. That's not our specialty. We do it, because we're part of an ecosystem, so it makes sense.

Skills need to be developed if we want more productions, if we want our members to produce more feature films and large-scale series. Achieving that objective will always be difficult, because our demographic weight limits the pool of creators, producers, technicians and artists we have in our communities.

We're always trying to catch up, going backwards, and because we're really small organizations, we often have to anticipate industry movements and trends to stay relevant. It's asking a lot from us to be responsible for training our members, but we do it.

What we'd like to see, actually, is the responsibility being given to the businesses, organizations and institutions creating and offering this type of training for anglophones and

Par la suite, je dirais qu'on a un peu laissé les organismes comme l'APFC et RACCORD appuyer leurs membres. Dans le cas de RACCORD, nous sommes heureux d'appuyer nos membres en matière de formation, mais il nous faudrait un appui financier supplémentaire pour aller plus loin.

Mme Pilon : En ce qui concerne l'APFC, en 2019, on a négocié une entente avec Téléfilm Canada, le Fonds des médias du Canada et un partenaire privé, Netflix, pour soutenir des initiatives de développement professionnel pour les producteurs, les scénaristes et les réalisateurs. On a collaboré avec RACCORD, qui s'appelait le FRIC à l'époque, pour certaines de ces initiatives.

En fait, cela découlait de la fameuse entente qui avait été négociée entre Patrimoine canadien et Netflix à l'époque; en fait, 25 millions de dollars étaient réservés au développement de l'industrie, et on en a bénéficié.

Ces fonds sont arrivés à échéance et la plupart des programmes qui ont été soutenus par Netflix au cours des dernières années ont pris fin, notamment parce que les plateformes en ligne sont maintenant assujetties à la Loi sur la radiodiffusion, qui est en train d'être mise en œuvre au moyen de différentes décisions du CRTC sur la réglementation. Cela fait en sorte que les plateformes attendent de voir quel genre d'obligations on va leur imposer avant de s'engager à soutenir qui que ce soit ou à renouveler leurs partenariats.

Ce qui fait, comme Jocelyn vient de le dire, que même s'ils renouvelaient les partenariats, la responsabilité repose maintenant sur les épaules de petits organismes comme les nôtres. Ils sont deux chez RACCORD, et chez nous, on est deux. Notre premier mandat, c'est de représenter nos membres pour assurer un accès équitable aux fonds et aux occasions de développement de l'entreprise et de l'industrie, ce qui comprend évidemment le développement professionnel, mais on n'est pas des institutions de formation et ce n'est pas notre spécialité. Cependant, on le fait, parce que c'est un écosystème et que cela va de soi.

Si on veut que la production se développe, si on veut que nos membres fassent plus de longs métrages et produisent plus de séries à grand déploiement, il faut augmenter la compétence. On aura toujours certaines difficultés à atteindre ces objectifs, parce que le bassin de créateurs, producteurs, techniciens et artisans dans nos communautés est limité par notre poids démographique.

On est toujours un peu à la course, en marche arrière, et il faut souvent devancer les mouvements et les tendances de l'industrie pour rester pertinents, parce qu'on est vraiment petits. Donc, c'est beaucoup nous demander, mais on le fait.

En fait, ce que l'on souhaiterait, c'est qu'on responsabilise davantage les entreprises, les organismes et les institutions qui offrent ces formations et qui développent ces formations pour les

Quebecers. Those organizations should include OLMC artists, producers and creators in their programs, while adapting those programs to our realities. That would be more effective.

Senator Moncion: I'm trying to understand the funding element. How is the funding you receive distributed? You use the funds you get from the federal government to operate, and to represent your members, your clients. How do your members get paid? What's the funding model being used? Do they sell to the public? I'm trying to understand how it works.

Ms. Pilon: I can speak for the production side. The APFC is funded in part by a government grant. It represents a small portion of the organization's funding, about a third, actually. The rest comes from the members themselves. They fund the APFC through the royalties they collect on the volume of work they produced the previous year, and the producers are funded per project. For each project they work on, they receive funds generally from three sources: broadcasters, public funds, and provincial and federal tax credits. They can also access other small amounts of funding.

In the francophone market, French-language productions in a minority environment receive funding from three equal sources. In Quebec, broadcasters invest up to 50% in production licences, while the rest of the funding comes from tax credits and public funds. Over the last few years, public funding for French-language productions from Quebec has increased, because broadcasters don't have enough money.

English-language productions get funding from similar sources for broadcasting, but they also get revenues from international sales. The anglophone market is much more lucrative, generous and accessible than the francophone market. As a result, 1% to 2% of the financial structure for French-language production in Canada comes from international sales or investments. For the anglophone market, it's about 20%.

That's why French-language minority productions rely heavily on public funds. We receive much more public funding for our projects than English-language productions or French-language productions in Quebec.

Therefore, when investments in those institutions are made, without measures or a framework in place to ensure that the funds are sent our way or invested in our productions, we find ourselves even more penalized.

milieux anglophones et pour les Québécois, afin qu'ils intègrent les artisans, les producteurs, les créateurs et les producteurs des CLOSM dans les programmes, tout en adaptant ce qu'ils offrent à nos réalités. Ce serait plus efficace, disons.

La sénatrice Moncion : J'essaie de comprendre le financement. De quelle manière votre financement est-il distribué? Vous recevez de l'argent du gouvernement fédéral pour faire fonctionner vos organismes et vous représentez vos clients, qui sont les artistes membres de votre organisme. Eux sont payés comment? Quel est leur mode de financement à eux? Est-ce qu'ils vendent au public? J'essaie de comprendre.

Mme Pilon : Je peux parler de la production. L'APFC est financée en partie grâce à une subvention gouvernementale. C'est une très petite partie de son financement, en fait, environ un tiers; les deux autres tiers proviennent des membres eux-mêmes. Les membres financent l'APFC à même les redevances perçues sur le volume de production qu'ils font dans l'année précédente et les producteurs eux-mêmes reçoivent le financement par projet. Pour chaque projet qu'ils font, ils vont obtenir un financement divisé généralement en trois parties; les radiodiffuseurs en mettent une partie, les fonds publics une autre partie et les crédits d'impôt provinciaux et fédéraux représentent la dernière partie. Il y a également d'autres petits fonds auxquels ils peuvent avoir accès.

Dans le marché francophone, la production de langue française en milieu minoritaire est divisée en trois parties égales. Dans le marché de langue française au Québec, les diffuseurs mettent jusqu'à 50 % en licence et le reste est financé par les crédits d'impôt et les fonds publics. Au cours des dernières années, les fonds publics ont augmenté leurs investissements dans la production québécoise de langue française, parce que les diffuseurs manquent de sous.

Pour la production anglophone, ils ont une répartition, un investissement semblable au nôtre pour ce qui est de la diffusion, mais ils vont chercher des ventes à l'international, parce qu'ils ont accès au marché anglophone, qui est beaucoup plus lucratif, généreux et accessible que peut l'être le marché francophone. Donc, 1 à 2 % de la structure financière de la production de langue française au Canada provient de ventes à l'étranger ou d'investissements à l'étranger. Dans le marché anglophone, c'est environ 20 %.

Donc, pour la production en langue française en milieu minoritaire, on est extrêmement dépendants des fonds publics. La proportion de ce que l'on reçoit pour nos projets est beaucoup plus élevée qu'en langue anglaise ou au Québec en français.

Donc, quand on investit dans ces institutions, si on n'a pas déjà des mesures et un encadrement pour faire en sorte que ces fonds arrivent vers nous ou notre production, on est encore plus pénalisés.

Senator Moncion: I imagine the same thing applies to your organization.

I noticed that you need to report to the government and account for all the funds you receive. That is required in arts and culture. However, when it comes to education or health, provinces receive millions of dollars from the federal government, but they don't have to be accountable for it. That's demanding a lot from your small organizations. It's a lot of work for small organizations like yours to account for the few dollars you receive.

Mr. Boëz: That's true. We have to report on financial contributions of \$1,000 or \$2,000. Sometimes that can represent one or two days of work, and that's not necessarily sustainable. That said, we need the funds if we want to continue providing our services. We rely on Heritage Canada for 70% of our funding. We also look to the regions and provinces for money. This allowed us, for example, to create a new mentorship program called RACCORD+.

We've created a network of experts, including RACCORD members who are working with young and established artists and filmmakers. This investment simply cannot be renewed. We'll have to submit another proposal next year. The main issue is that we're a national organization, but we serve only one province. Federal funding is not enough. Organizations like RACCORD have to get funding from regions, but can serve only part of the members of those regions. That creates inequities among members when it comes to access to services.

The solution is to increase federal funding for national organizations.

Senator Moncion: We've seen the federal government make a lot of funding cuts over the years. How do these cuts affect you, or are you getting more money?

Mr. Boëz: We received a boost from Canadian Heritage, as I said earlier. We're also turning to the Quebec government. As a result of our long-standing collaboration with this government, we've been able to develop the Plan-Séquence mentoring and project support program, which Mr. Forgues spoke about earlier, also with the backing of Telefilm Canada.

However, most of the funding comes from the Quebec government, and it's paying off. Some of the projects are now on the screens. Ten days ago, at our annual forum, we took stock of the past 10 years. We realized that, of the 50 supported projects,

La sénatrice Moncion : Oui. J'imagine que c'est la même chose chez vous.

Je constatais que tous les fonds qui vous sont accordés, vous devez les justifier en faisant une reddition de comptes au gouvernement. On le fait pour les arts et la culture, mais dès qu'on parle de l'éducation ou de la santé, on investit des milliards de dollars dans les provinces et il n'y a pas de reddition de comptes. Je trouve cela un peu exigeant. C'est exigeant pour vos organismes, qui sont si petits et qui ont une grande quantité de travail à faire pour justifier les quelques dollars que vous recevez.

M. Boëz : Oui, on fait une reddition de comptes pour une contribution financière de 1 000 \$ ou 2 000 \$. C'est parfois un ou deux jours de travail et ce n'est pas forcément viable, mais on en a besoin justement pour assurer la continuité de nos services. On dépend de Patrimoine canadien à hauteur de 70 % actuellement. On va chercher aussi du financement aux échelons régional et provincial, ce qui nous permet de développer, par exemple, un nouveau programme d'accompagnement qui s'appelle RACCORD+.

On a mis en place un réseau d'experts. Parmi ces experts, il y a des membres de RACCORD avec des artistes cinéastes, notamment de la relève, voire des artistes établis. Tout simplement, c'est un financement qui n'est pas renouvelable, et on devra redéposer un projet l'année prochaine. Surtout, on dessert uniquement une province, alors que nous sommes un organisme national. C'est la limite des fonds fédéraux, qui ne sont pas suffisants. On a un organisme comme RACCORD qui est obligé d'aller chercher de l'argent dans une région et de ne servir qu'une partie de ses membres. Donc, finalement, on crée encore une iniquité entre les membres en ce qui a trait aux services.

La réponse, c'est le renforcement des fonds fédéraux pour des organismes à envergure nationale.

La sénatrice Moncion : On a vu, avec les années, que le gouvernement fédéral fait beaucoup de compressions financières. À quel point êtes-vous affectés par ces compressions, ou est-ce qu'on vous donne plus de financement?

M. Boëz : On a reçu une bonification de Patrimoine canadien — j'en ai parlé tout à l'heure —, et on va vers le gouvernement du Québec avec qui, grâce à une collaboration qu'on a établie depuis de longues années, on a pu développer le programme de mentorat et d'accompagnement de projets, dont parlait M. Forgues un peu plus tôt, le programme Plan-Séquence, aussi avec l'appui de Téléfilm Canada.

Cependant, la majorité du financement provient du gouvernement du Québec et cela porte ses fruits. Il y a des projets qui se retrouvent sur les écrans. On vient de faire un bilan des 10 dernières années il y a 10 jours lors de notre forum

a dozen were able to secure funding from either the Canada Council for the Arts or Telefilm Canada.

These training programs and mentoring initiatives should be encouraged. However, it's always risky to rely solely on substantial project funding and reporting requirements, with no guarantee of adequate funding the following year. We need to ensure the long-term viability of these services, especially for the members who join us each year, particularly the next generation, who have expectations.

The Chair: Thank you. We'll now move on to the second round. Please keep your questions and answers as succinct as possible.

Senator Poirier: Thank you. My question is for all the witnesses. Do you believe that federal institutions are living up to their responsibilities towards your sector, as required by the Official Languages Act with its new obligations? Why?

Ms. Pilon: There's always room for improvement. As I said earlier, French-language production in minority communities accounts for 7% of the francophone production volume in Canada. This falls well short of our demographic weight. Radio-Canada's obligations, for example, to produce French-language content in minority communities are progressively increasing over their latest licence term and will reach 6%. This means that, of all Radio-Canada's independent French-language production, 6% of the budget will fund production in minority communities and 94% will fund production in Quebec. So, is there room for improvement? We believe so.

At this time, we negotiated this agreement with Telefilm Canada for 5% of the French-language production volume. We set it at 5% because this will help us build an industry. We must also do this with sustainability in mind. Injecting money without giving the industry the structure required to invest it wisely is neither beneficial nor helpful to anyone.

Public funding for film is subject to strict quotas. It's necessary to work with us to develop our needs. The promotion of training, skills development, access to international markets and the responsible integration of AI into our practices always involve joint efforts and discussions. This is how we can make our institutions more accountable.

Senator Poirier: Are these discussions paying off?

annuel, et on s'est rendu compte que, parmi les 50 projets qui ont été soutenus, il y en a une douzaine qui ont pu trouver du financement soit auprès du Conseil des arts ou de Téléfilm Canada.

Donc, il faut encourager ces formations et ces mentorats, mais c'est toujours incertain de se reposer uniquement sur un financement de projet et une reddition de comptes qui sont conséquents, sans aucune garantie d'avoir un financement adéquat l'année suivante, alors qu'on a besoin de pérenniser ces services, en particulier pour les membres qui nous rejoignent chaque année, notamment des personnes de la relève, qui ont des attentes.

Le président : Merci. Nous allons maintenant passer au deuxième tour. Je vous demanderais de garder vos questions et vos réponses aussi concises que possible.

La sénatrice Poirier : Merci. Ma question s'adresse à tous les témoins. Croyez-vous que les institutions fédérales remplissent pleinement leurs responsabilités envers votre secteur, comme l'exige la Loi sur les langues officielles avec ses nouvelles obligations? Pourquoi?

Mme Pilon : On peut toujours faire mieux. Comme je le disais plus tôt, la production de langue française en milieu minoritaire représente 7 % du volume de production francophone au Canada. C'est bien en deçà de notre poids démographique. Les obligations que Radio-Canada a, par exemple, pour faire de la production de langue française en milieu minoritaire sont progressives sur leur dernière période de licence et atteindront 6 %. Cela veut dire que sur tout ce que Radio-Canada fait en production indépendante de langue française, 6 % du budget financera de la production en milieu minoritaire et 94 % serviront à financer de la production québécoise. Donc, est-ce qu'on peut faire mieux? On croit que oui.

En ce moment, avec Téléfilm Canada, on a négocié cette entente de 5 % sur le volume de production en langue française. On l'a mis à 5 %, parce que cela nous permettra de construire une industrie. Il faut le faire aussi avec un objectif de durabilité; injecter des sommes d'argent sans structurer le milieu pour être en mesure de bien investir ces sommes, ce n'est pas bénéfique et cela n'aide personne.

Les fonds publics en cinéma sont très contingentés, donc il faut travailler de pair avec nous afin de développer nos besoins. Que ce soit en favorisant la formation, le développement de compétences, l'accès aux marchés internationaux ou en intégrant l'IA dans nos pratiques de façon responsable, tout cela se fait toujours en collaboration avec nous et en menant des discussions. C'est comme cela que l'on peut arriver à responsabiliser davantage nos institutions.

La sénatrice Poirier : Est-ce que ces discussions portent leurs fruits?

Ms. Pilon: Yes. We currently have a signed agreement with Telefilm Canada that took a long time to finalize. This agreement was reached with them. However, if there had been, for example, a regulation under the Official Languages Act that better set out how institutions should fulfill their responsibilities, it might not have taken eight years to reach an agreement.

Senator Poirier: Does the English-speaking minority in Quebec face the same challenge?

Ms. Pilon: You would need to ask about their level of satisfaction with the institutions. In French-speaking Canada, we have an agreement negotiated with the Fédération culturelle canadienne-française and five federal institutions. These institutions are the Canada Council for the Arts, the National Arts Centre, Telefilm Canada, Radio-Canada, the NFB and Canadian Heritage. This agreement gives us a way to work on issues together and to meet regularly. There's accountability now. We would like to add some investment targets to this, obviously. I think that this is our goal.

Senator Poirier: Thank you.

Mr. Boëz: As Ms. Pilon said, since Canada's francophone minority communities account for 14% of the population, I don't understand why we can't have 14% of the investments, including 14% of prime time. If we had to identify the last prime time series on Radio-Canada produced by francophones outside Quebec, we would have to dig a bit. I always have my audience in mind. I'm a filmmaker. My audience is international, of course. However, if we want to see, recognize and hear ourselves on our screens, I think that the audience has a right to do so as well, in that sense.

The Chair: Thank you.

Senator Cormier: Thank you. Please keep your answers brief, because I have many questions. The multi-party agreement just discussed, the collaborative agreement with the FCCF and its partners, such as the APFC . . . You have partnerships with the Canada Media Fund, which isn't a member and which didn't sign this agreement. In other words, would it be possible for this collaborative agreement to include other partners that could assist you? No action plan is tied to this agreement. There have been action plans in the past. Should this happen? Should there be an action plan?

Ms. Pilon: Each discipline is quite unique. Perhaps an action plan should be developed for each discipline. In terms of new players, the Canada Media Fund isn't even a signatory to the agreement. It isn't an institution like the NFB and Telefilm. It's its own beast. I believe that the FCCF took steps to include

Mme Pilon : Oui; en ce moment, nous avons une entente signée avec Téléfilm Canada qui a pris beaucoup de temps. Cela a été fait avec eux, mais s'il y avait eu, par exemple, un règlement lié à la Loi sur les langues officielles qui encadrerait mieux la façon dont les institutions doivent s'acquitter de leurs responsabilités, cela n'aurait peut-être pas pris huit ans avant d'en venir à une entente.

La sénatrice Poirier : Est-ce que le même enjeu existe pour la minorité anglophone au Québec?

Mme Pilon : Il faudrait leur poser la question sur leur niveau de satisfaction avec les institutions. Nous, en francophonie canadienne, on bénéficie d'une entente qui a été négociée avec la Fédération culturelle canadienne-française et cinq institutions fédérales, soit le Conseil des arts du Canada, le Centre national des arts, Téléfilm Canada, Radio-Canada, l'ONF et Patrimoine canadien. Cette entente nous permet de travailler sur des enjeux ensemble et de nous rencontrer régulièrement. Maintenant, il y a une reddition de comptes, et on aimerait bien ajouter à cela des objectifs chiffrés d'investissements, évidemment. Je pense que c'est là où l'on souhaiterait en arriver.

La sénatrice Poirier : Merci.

M. Boëz : Comme Mme Pilon l'a mentionné, puisque la francophonie canadienne en situation minoritaire représente 14 % de la population, je m'explique mal pourquoi on ne peut pas avoir 14 % des investissements, y compris les 14 % des heures de grande écoute. S'il fallait identifier les dernières séries que nous avons vues à la télévision de Radio-Canada qui étaient produites par des francophones hors Québec à une heure de grande écoute, il faudrait chercher un peu. Moi, j'ai toujours mon public en tête. Je suis cinéaste. Mon public est international, bien sûr, mais si on veut se voir, se reconnaître et s'entendre sur nos écrans, je pense que le public y a droit aussi, dans cet ordre d'idées.

Le président : Merci.

Le sénateur Cormier : Merci. Je vais vous demander des réponses brèves à mes questions, parce que j'en ai beaucoup. L'entente multipartite dont on vient de parler, l'entente de collaboration avec la FCCF et ses partenaires, comme l'APFC... Vous avez des partenariats avec le Fonds des médias du Canada, qui n'est pas membre et qui n'a pas signé cette entente. En d'autres mots, est-ce que cette entente de collaboration pourrait accueillir d'autres partenaires qui pourraient vous aider? Il n'y a pas de plan d'action associé à cette entente. Il y en a déjà eu par le passé. Est-ce que ça devrait avoir lieu ou non? Est-ce qu'il devrait y avoir un plan d'action?

Mme Pilon : Chaque discipline est assez particulière. Il faudrait peut-être un plan d'action par discipline. Pour ce qui est des nouveaux joueurs, le Fonds des médias du Canada n'est même pas signataire de l'entente, parce que ce n'est pas une institution comme le sont l'ONF et Téléfilm. C'est une

Global Affairs Canada as a signatory. I'm not sure where things stand with this.

Senator Cormier: Do you think that it would be beneficial to include Global Affairs Canada? Are you facing challenges in exporting your productions abroad?

Ms. Pilon: Yes, it may be good to have that conversation. We interact with them regularly, but it would be nice to have other disciplines at the table so that they can better understand our issues when they develop their program and determine how to help the sector access international markets. They could better understand our approach and our realities in French-speaking Canada in order to avoid penalizing us in terms of access to programs and funding.

Senator Cormier: You're a member of the Coalition for the Diversity of Cultural Expressions. Did they ask for the cultural sector to remain exempt from the federal spending cuts plan?

Ms. Pilon: Yes.

Senator Cormier: They also called for national legislation on generative artificial intelligence to include a requirement for companies developing generative artificial intelligence systems to disclose data. Do you have the data needed to make a case for your funding needs? My question is for Mr. Boëz, Ms. Pilon and Mr. Forgues.

Mr. Forgues: No, we don't have enough. We could do better. That's why we created the *Raccord Image* magazine. It's our calling card for business development, discussions, negotiations and festivals with potential programmers. We have incomplete data in our industry. Federal institutions show certain images, but we want a true picture of our industry. Our picture of the industry focuses on the significance of film collections. That's the data. What was the first feature-length fiction film and the first documentary in the Canadian francophonie? Our magazine answers these questions. It took a great deal of research. The magazine will continue to collect data from all over to paint a picture.

Senator Cormier: Your responsibility is actually to collect this data. This could be the responsibility of organizations such as Statistics Canada, but this may not be the case.

Ms. Pilon: When they're available, because there's a challenge. The Canadian Media Producers Association and the Association québécoise de la production médiatique carry out

« bibitte » à part. Je crois que la FCCF avait fait des démarches pour intégrer Affaires mondiales Canada comme signataire. Je ne sais trop où en est cette démarche.

Le sénateur Cormier : Vous pensez que ce serait bien qu'Affaires mondiales Canada soit incluse? Avez-vous des défis pour exporter votre production à l'international?

Mme Pilon : Oui, ce pourrait être intéressant d'avoir ce dialogue. On transige avec eux régulièrement, mais ce serait bien d'avoir d'autres disciplines à la table pour qu'ils comprennent davantage nos enjeux lorsqu'ils montent leur programme et qu'ils déterminent comment ils vont aider le secteur à accéder aux marchés internationaux. Ils pourraient mieux comprendre comment l'on fonctionne et quelles sont nos réalités dans la francophonie canadienne pour ne pas nous pénaliser vis-à-vis de l'accès à des programmes et à du financement.

Le sénateur Cormier : Vous êtes membre de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles, et ils ont demandé d'exempter le secteur culturel du plan fédéral de réduction des dépenses?

Mme Pilon : Oui.

Le sénateur Cormier : Ils ont également demandé qu'une législation nationale sur l'intelligence artificielle générative contienne une obligation pour les entreprises de développement de systèmes d'intelligence artificielle générative de divulguer des données. Est-ce que vous êtes bien équipés sur le plan des données pour pouvoir défendre vos enjeux de financement? Je m'adresse autant à M. Boëz qu'à Mme Pilon et M. Forgues.

M. Forgues : Non, nous ne sommes pas assez équipés. On pourrait faire mieux. C'est la raison pour laquelle on a créé la revue *Raccord Image*, qui est notre carte de visite dans le cadre du développement des affaires, des discussions et des négociations et des festivals avec des potentiels programmeurs. Nous avons des données incomplètes dans notre industrie. Il y a des écrans qui sont diffusés par institution fédérale, sauf qu'on a envie d'avoir un vrai portrait de notre industrie. Notre portrait de l'industrie, c'est quel est le poids des collections cinématographiques? Ce sont des données : quel est le premier long métrage de fiction et le premier documentaire en francophonie canadienne? La revue qu'on a créée répond à ces questions et nous a demandé un travail de recherche considérable. Cette revue va continuer de collecter des données qui sont dispersées un peu partout pour dresser un portrait.

Le sénateur Cormier : La responsabilité qui vous incombe est, en fait, de recueillir ces données qui pourraient être la responsabilité d'organisations comme, disons, Statistique Canada, mais ce n'est peut-être pas ça.

Mme Pilon : Lorsqu'elles sont disponibles, parce qu'il y a un défi. Il y a des études annuelles qui sont produites par la Canadian Media Producers Association et par l'Association

studies each year. They have access to data through tax credits. When producers apply for tax credits, they must disclose their entire budgets. They have all this information, even though it isn't their job to produce statistics. They can do so.

When we ask them for statistics on OLMC productions, they can't provide these statistics. There must be a minimum of four projects per data category requested in order to disclose this data. I believe that the Canada Revenue Agency has this rule. So when we ask for data, it's highly aggregated. Sometimes it covers three, four or five years. We can't measure a trend when we have a figure for every five years.

There are barriers to obtaining data. Even with the CRTC, which collects a great deal of data, we don't have access to much data on OLMCs because the CRTC doesn't require this data. We're lobbying the CRTC, even though broadcasters, both platforms and traditional broadcasters, are asking for lighter reporting requirements to the CRTC. In contrast, we feel that it's vital to have granular OLMC data in order to gauge where we stand in this system, to see the good and the not-so-good and to pinpoint the right issues.

Senator Cormier: Are you satisfied with the CRTC's recent definition of Canadian content? There was quite a list.

Ms. Pilon: I haven't read it all yet. The decision is 91 pages long. We're still analyzing it, but we have some concerns.

The Chair: Thank you.

Senator Cormier: We would appreciate your feedback if you have any.

Senator Gerba: Ms. Pilon, you spoke a number of times about the need to access foreign markets. I imagine that this is for your members. I would like to know whether you think that the federal government is doing enough to help you access these markets. If not, what would be needed to help you access these foreign markets and promote the diversity of cultural expressions of the Canadian francophonie?

Ms. Pilon: Foreign markets for French-language productions are challenging. For example, Quebec has SODEC, which has been active in the international markets for a number of years. They work hard to connect Quebec producers and to organize business-to-business activities and meetings to promote projects and works selected for festivals. Telefilm Canada also does this work, but mainly for English-language productions. We still

québécoise de la production médiatique. Ils ont accès à des données au moyen des crédits d'impôt, parce que lorsque les producteurs font appel à leurs crédits d'impôt, ils doivent divulguer l'ensemble de leurs budgets. Ils ont toute cette information, même si ce n'est pas leur travail de produire des statistiques. Ils sont en mesure de le faire.

Quand on leur demande des statistiques sur la production des CLOSM, ils ne peuvent pas nous les donner, parce qu'il faut un minimum de quatre projets par catégorie de données que l'on demande pour divulguer ces données. C'est une règle de l'Agence du revenu du Canada, je crois. Donc, lorsqu'on demande des données, elles sont hyperagrégées. Parfois, elles portent sur trois, quatre ou cinq ans. On ne peut pas mesurer une tendance lorsqu'on a un chiffre aux cinq ans.

Il y a donc des freins pour obtenir des données, et même avec le CRTC, qui collecte beaucoup de données, on n'a pas accès à beaucoup de données sur les CLOSM, parce que le CRTC ne les exige pas. On fait des pressions auprès du CRTC, même si les radiodiffuseurs, que l'on parle des plateformes ou des radiodiffuseurs traditionnels, demandent des allègements pour ce qui est des rapports au CRTC. En contrepartie, on dit qu'il faut absolument avoir une granularité par rapport à des données sur les CLOSM pour mesurer où l'on se situe dans ce système, pour voir ce qui va bien et ce qui va moins bien et pour taper sur le bon clou.

Le sénateur Cormier : Êtes-vous satisfaits de la définition du contenu canadien que le CRTC a énoncée récemment? Il y avait toute une liste.

Mme Pilon : Je ne l'ai pas encore toute lue. La décision a 91 pages. On est encore en train de l'analyser, mais certaines choses nous préoccupent.

Le président : Merci.

Le sénateur Cormier : On aimerait recevoir vos commentaires, si jamais vous en avez.

La sénatrice Gerba : Madame Pilon, vous avez mentionné à plusieurs reprises la nécessité d'accéder aux marchés étrangers. C'est pour vos membres, j'imagine. J'aimerais savoir si vous pensez que le gouvernement fédéral en fait suffisamment pour vous aider à accéder à ces marchés. Sinon, que faudrait-il pour vous permettre d'avoir accès à ces marchés étrangers et de faire rayonner la diversité des expressions culturelles de la francophonie canadienne?

Mme Pilon : Les marchés étrangers pour la production de langue française sont difficiles. Par exemple, au Québec, il y a la SODEC, qui est très présente sur les marchés internationaux depuis plusieurs années. Ils font beaucoup de démarches pour mettre en lien les producteurs québécois, organiser des activités de commerce entre entreprises et des rencontres d'affaires pour promouvoir les projets et les œuvres qui sont sélectionnés pour

work quite well with them. We've been organizing delegations abroad since 2019. We've developed an export strategy. That said, when we want to work together, it becomes a bit more difficult to position ourselves in this market.

When I travel abroad, people ask me whom I represent. I talk about francophone producers in Canada. They talk about Quebec. They love Quebec. I tell them that we're not from Quebec, but from outside Quebec. We would like to see more support from Telefilm Canada and better collaboration with Quebec institutions when it comes to this distinction. That way, French-language Canadian productions can also include productions outside Quebec when we travel abroad to develop new business partnerships.

Senator Gerba: When you travel abroad, could you and Quebec take a Canadian approach to participating as a team?

Ms. Pilon: That's what we want. Sometimes there are collaborations. However, Quebec has a responsibility to its people. Even though they have a policy for development and partnership with the Canadian francophonie, their main interest lies in developing their own sector and industry. Telefilm Canada is often part of these initiatives. If the Canadian francophonie isn't systematically invited to participate in these initiatives as part of efforts to engage with foreign partners in the international francophonie, we must take it upon ourselves to get involved in these discussions. That's what we do, but it's more difficult.

Senator Gerba: Do embassies play a role? Could they play a role?

Ms. Pilon: Yes. Global Affairs Canada as well.

The network has nevertheless crumbled over time. New investments were made with the creative export strategy. However, this strategy wasn't renewed. We still don't know where the cultural attachés will end up or how we can continue to develop ties between Canada and foreign countries.

Senator Gerba: If you had a recommendation to make in this area, what would it be?

Ms. Pilon: It would be to keep supporting efforts abroad for producers and the francophone minority community and to better align initiatives between Quebec and francophone Canada.

des festivals. Téléfilm Canada fait aussi ce travail, mais surtout pour la production de langue anglaise. On travaille quand même assez bien avec eux. On organise des délégations à l'étranger depuis 2019. On a développé une stratégie d'exportation. Cela dit, lorsqu'on veut travailler ensemble, ça devient quand même un peu plus difficile de se positionner sur ce marché.

Lorsque je vais à l'étranger, les gens me demandent qui je représente. Je parle des producteurs francophones du Canada. On me parle du Québec. Ils adorent le Québec. Je leur réponds qu'on ne vient pas du Québec, mais de l'extérieur du Québec. C'est sur cette nuance qu'on aimerait avoir plus de soutien de la part de Téléfilm Canada et une meilleure collaboration avec les institutions québécoises, pour que la production de langue française canadienne inclue aussi la production hors Québec lorsqu'on fait des démarches à l'étranger pour développer de nouveaux partenariats d'affaires.

La sénatrice Gerba : Quand vous allez à l'étranger, y a-t-il une approche canadienne qui pourrait se faire entre vous et le Québec afin de participer en tant qu'équipe?

Mme Pilon : C'est ce que l'on souhaite. Il y a parfois des collaborations. Toutefois, le Québec a une responsabilité envers ses citoyens. Bien qu'ils aient une politique de développement et de partenariat avec la francophonie canadienne, leur intérêt premier est de développer leur secteur et leur industrie. Téléfilm Canada fait souvent partie de ces initiatives. Si on n'invite pas systématiquement la francophonie canadienne à participer à ces initiatives lorsqu'on approche des partenaires étrangers de la francophonie internationale, cela revient à nous de nous insérer dans ces discussions. C'est ce que l'on fait, mais c'est plus difficile.

La sénatrice Gerba : Les ambassades jouent-elles un rôle? Pourraient-elles jouer un rôle?

Mme Pilon : Oui. Affaires mondiales Canada aussi.

Le réseau s'est quand même effrité au fil du temps. De nouveaux investissements ont été faits avec la stratégie d'exportation créative. Cependant, cette stratégie n'a pas été renouvelée. On ne sait pas encore où les attachés culturels se retrouveront ni comment on pourra continuer de développer des liens entre le Canada et les pays étrangers.

La sénatrice Gerba : Si vous aviez une recommandation à faire en ce sens, quelle serait-elle?

Mme Pilon : Elle serait de continuer de soutenir les démarches à l'étranger pour les producteurs et la communauté francophone en milieu minoritaire et d'arrimer davantage les initiatives entre le Québec et le Canada français.

[English]

Senator Patterson: I'd like to follow up on that, because I can't remember who said it in their opening comments, but you did have recommendations for us, and that was the fourth recommendation on how we can better protect.

I always go back to sustainable, predictable funding being essential to anything that you do, and I appreciate the last two recommendations.

What else can we do to support minority francophone arts in general? What do you recommend to us that needs to be brought out in order to fulfill what we're trying to accomplish with the Official Languages Act?

[Translation]

Mr. Boëz: There aren't any distributors in the Canadian francophonie that handle francophone Canadian works, be they series or films. In this sense, it's always best to help ourselves. I believe that having an organization that can build bridges and connections with distributors, television networks and festivals is important for development both in Canada and abroad.

At RACCORD, we do this in a certain way. We do this with festivals. No one knows us, either in the United States or in France, where we developed our "RACCORD fait son festival" project. It's the best challenge. No one knows us, so we must work hard to tell our story. Our film collections are unknown. It's a wonderful challenge to take on.

Indeed, in French-speaking countries, as soon as we speak French and say that we come from Canada, people assume that we're from Quebec. Two years ago, I was with a filmmaker from Winnipeg at a festival in Normandy, France. For the first time, the audience connected with a Franco-Manitoban who was showing a documentary distributed and produced by the NFB. We used the question-and-answer session to discuss the realities of creation and production in the Canadian francophonie. It was quite a moving experience. These indispensable collections must be recognized. We need a funding organization that can support this visibility.

[English]

Senator Patterson: Thank you.

[Translation]

The Chair: Thank you. This brings us to the end of this discussion, unless you have any further questions and the witnesses are willing to stay with us for a few more minutes.

[Traduction]

La sénatrice Patterson : J'aimerais poursuivre dans la même veine. Je ne me rappelle plus qui l'a dit durant sa déclaration préliminaire, mais vous avez fait des recommandations, dont la quatrième portait sur l'amélioration de la protection.

Je reviens toujours au fait que le financement durable et prévisible est essentiel à tout ce que vous faites. J'accueille donc favorablement les deux dernières recommandations.

Quelles autres mesures pouvons-nous prendre pour soutenir les arts francophones dans les milieux minoritaires en général? Que nous recommandez-vous de faire pour atteindre nos objectifs relativement à la Loi sur les langues officielles?

[Français]

M. Boëz : Il n'y a pas de distributeurs dans la francophonie canadienne qui s'occupent des œuvres franco-canadiennes, que ce soit des séries ou des films. On est toujours mieux servi par soi-même de ce côté. Je crois que c'est un enjeu de développement non seulement à l'échelle du pays, mais aussi à l'international d'avoir un organisme qui peut créer des ponts et des passerelles avec des distributeurs, des chaînes de télévision et des festivals.

À RACCORD, on le fait d'une certaine manière. On le fait avec des festivals. Personne ne nous connaît, que ce soit aux États-Unis ou en France, où on a développé notre projet RACCORD fait son festival. C'est le meilleur défi : personne ne nous connaît, et du coup, il faut mettre des efforts pour raconter notre histoire. Nos collections de films sont méconnues. C'est un beau défi à relever.

Il est vrai que dans les pays francophones, dès qu'on parle français et que l'on vient du Canada, on présume que nous sommes des Québécois. Il y a deux ans, je me suis retrouvé avec une réalisatrice de Winnipeg dans un festival en Normandie, en France, et c'était la première fois que le public était en connexion avec une Franco-Manitobaine qui présentait un documentaire distribué et produit par l'ONF. On a utilisé la séance de questions et réponses pour discuter des réalités de la création et de la production dans la francophonie canadienne. Cela a été un moment plutôt émouvant. Ce sont des collections qui demeurent indispensables et qu'il faut faire reconnaître. On a besoin d'un organisme de financement qui peut appuyer cette visibilité.

[Traduction]

La sénatrice Patterson : Je vous remercie.

[Français]

Le président : Merci. Cela complète cet échange, à moins que vous n'ayez d'autres questions et que les témoins soient ouverts à rester avec nous quelques minutes de plus.

Senator Cormier: I'm turning to Ms. Pilon, but this may also concern our other witnesses.

We're talking here about the situation with the Official Languages Act. We're still waiting for the regulations on Part VII, which will affect your development. I would have been curious to hear your thoughts on this.

However, I would like to focus on the Broadcasting Act and online content. The CRTC has a major responsibility in defining Canadian content. At the APFC, you said that you wanted the CRTC to impose minimum requirements on all broadcasting companies with regard to first-run original French-language programming produced by OLMCs. I would like to hear your thoughts on this. I believe that this is extremely important for both producers and directors. What's your relationship with the CRTC in this area, and what are your expectations regarding the CRTC's role and responsibilities in implementing this legislation?

Ms. Pilon: We're concerned. I can't say that we aren't concerned. We understand that this is an ecosystem and that online platforms have a role to play.

That said, only two Canadian broadcasters currently have expenditure requirements for independent OLMC productions. These broadcasters are Radio-Canada and TV5Unis. They're the only ones. Private broadcasters don't have expenditure requirements for French-language Canadian programming outside Quebec. If the CRTC has been reluctant to impose expenditure requirements on traditional Canadian broadcasters, what will they do when it comes time to set conditions of service for foreign companies? We're quite concerned about this.

We're asking for substantial funding for independent productions so that we can compete with Quebec productions, but also with English-language productions that attract all the attention of our communities. We agree on this. We aren't just competing with French-language productions in Quebec, but also with productions from around the world. If we don't have the means to fund productions at a level that makes us competitive, we won't attract broadcasters or audiences. All this is intrinsically linked.

In the case of television, because the CRTC has jurisdiction over television, we know that it involves a commercial enterprise, that broadcasters must sell advertising to fund and invest in productions and that advertisers want audiences. They want people to tune in to these programs so that they can sell their products. In the case of French-speaking minority communities, our population base is so small that it doesn't carry much weight in the economic equation.

Le sénateur Cormier : Je m'adresse à Mme Pilon, mais cela peut aussi concerner nos autres témoins.

On parle ici du contexte de la Loi sur les langues officielles. On est toujours en attente du règlement sur la partie VII, qui aura un impact sur votre développement. J'aurais été curieux de vous entendre sur cet aspect.

Toutefois, j'aimerais me concentrer sur la Loi sur la radiodiffusion et le contenu en ligne. Le CRTC a une responsabilité importante dans la définition du contenu canadien. À l'APFC, vous avez mentionné que vous souhaitiez que le CRTC impose des conditions minimales à toutes les entreprises de radiodiffusion en matière de programmation originale de première diffusion en langue française produite par les CLOSM. J'aimerais vous entendre à ce sujet. Je crois que c'est extrêmement important pour les producteurs autant que pour les réalisateurs. Quelle est votre relation avec le CRTC en ce sens, et quelles sont vos attentes par rapport au rôle et aux responsabilités du CRTC dans la mise en œuvre de cette loi?

Mme Pilon : On s'inquiète. Je ne vous dirai pas qu'on ne s'inquiète pas. On comprend que c'est un écosystème et que les plateformes en ligne ont leur rôle à jouer.

Cela dit, en ce moment, il n'y a que deux radiodiffuseurs canadiens qui ont des obligations de dépenses en productions indépendantes des CLOSM : Radio-Canada et TV5Unis. Ce sont les seuls. Tous les radiodiffuseurs privés n'ont pas d'obligation de dépenses en émissions canadiennes francophones hors Québec. Si le CRTC a été réticent à imposer des obligations de dépenses auprès des radiodiffuseurs traditionnels canadiens, que feront-ils lorsque viendra le moment d'établir des conditions de service pour les entreprises étrangères? On s'inquiète beaucoup de cela.

On demande un financement conséquent pour la production indépendante pour être en mesure de rivaliser avec les productions du Québec, mais aussi avec les productions anglophones qui attirent toute l'attention de nos communautés — on s'entend là-dessus. On n'est pas en concurrence uniquement avec les productions de langue française au Québec, mais aussi avec toute la production mondiale. Si on n'a pas les moyens de financer la production à une hauteur qui nous permet d'être compétitifs, on n'attirera ni les diffuseurs ni l'auditoire. Tout cela est intrinsèquement.

Si on parle plus particulièrement de télévision, parce que le CRTC a des compétences en télévision, on sait qu'il s'agit d'une entreprise commerciale, que les radiodiffuseurs doivent vendre de la publicité pour financer et investir dans la production et que les annonceurs veulent des auditoires. Ils veulent que les gens regardent ces émissions pour être en mesure de vendre leurs produits. Dans le cas des communautés de langue française en situation minoritaire, notre bassin de population est tellement petit que cela ne fait pas le poids dans l'équation économique.

This becomes a commitment and a social project. We can decide in Canada that we're truly a bilingual country and that we want communities and individuals in minority situations to access content that reflects who they are and that speaks to them. This requires a commitment and political will.

Senator Cormier: Do you have any comments to make?

Senator Gerba: I have a brief question. Mr. Boëz, you mentioned that you have only one employee, and I know from people around me who work in production and co-production that there is quite a lot of demand for budget details and other information. How do you manage to cope with that?

Mr. Boëz: Leading and representing a collective of artists across French-speaking Canada is a huge challenge. I don't know how I manage it. We succeed because we are passionate about what we do.

Filmmakers face challenges in their field. They submit projects and are regularly rejected, but fortunately they sometimes receive funding. In fact, we fight because we believe in it. I have a very good employee at the moment, and I am grateful to her. However, this is also a time when we need to be innovative and champion new projects, which is why we have launched a project to circulate works, a magazine and a series of podcasts, because we need to be visible and show that we are here.

Ms. Pilon: I think the works themselves motivate us, because we see the quality and excellence. When we invest and provide resources, we see what we are capable of. That's what motivates us.

Senator Gerba: Thank you.

The Chair: Ms. Pilon, Mr. Boëz, Mr. Forgues, thank you very much for joining us this evening.

We now welcome, for our second group, from the Alliance nationale de l'industrie musicale, Ms. Julie Gabrielle Frigault, President, and Ms. Clotilde Heibing, Executive Director. I welcome you and thank you for accepting our invitation.

You will have five minutes to make your opening remarks, after which we will move on to the question period.

Clotilde Heibing, Chief Executive Officer, Alliance nationale de l'industrie musicale: Honourable senators, thank you for this opportunity to share with you the expectations of our community. Over the past two years, we have conducted a series of studies on the industry that support our remarks today.

Cela devient un engagement et un projet de société : on peut décider au Canada qu'on est vraiment un pays bilingue et qu'on veut que les communautés et les citoyens en situation minoritaire aient accès à des contenus qui leur ressemblent et qui leur parlent. Cela exige un engagement et une volonté politique.

Le sénateur Cormier : Avez-vous un commentaire à faire de votre côté?

La sénatrice Gerba : J'aurais une brève question. Monsieur Boëz, vous avez fait allusion à l'unique employée que vous avez et je sais, pour avoir des gens autour de moi qui travaillent dans la production et la coproduction, qu'il y a une demande assez importante au chapitre des détails budgétaires et autres. Comment arrivez-vous à vous en sortir par rapport à cela?

M. Boëz : Animer, représenter un collectif d'artistes à l'échelle de la francophonie canadienne, c'est un grand défi. Je ne sais pas comment je m'en sors. On y arrive parce qu'on est passionné.

Les artistes cinéastes ont des défis sur leur terrain. Ils déposent des projets et essuient régulièrement des refus, mais ils ont parfois des financements, heureusement. En fait, on se bat parce qu'on y croit. J'ai une très bonne employée en ce moment et je la remercie. Cependant, c'est le moment aussi où l'on doit être innovant et défendre de nouveaux projets, et c'est la raison pour laquelle on a lancé un projet de circulation des œuvres, une revue et une série de balados, parce qu'on doit être présent et montrer qu'on est là.

Mme Pilon : Je pense que les œuvres elles-mêmes nous motivent, parce qu'on voit la qualité et l'excellence. Quand on investit et qu'on donne des moyens, on voit de quoi on est capable. C'est ce qui nous motive.

La sénatrice Gerba : Merci.

Le président : Madame Pilon, monsieur Boëz, monsieur Forgues, merci beaucoup de votre présence ce soir.

Nous accueillons maintenant, pour le deuxième groupe, Mme Julie Gabrielle Frigault, présidente, ainsi que Mme Clotilde Heibing, directrice générale, de l'Alliance nationale de l'industrie musicale. Je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie d'avoir accepté notre invitation.

Vous aurez cinq minutes pour faire vos remarques liminaires, après quoi nous passerons à la période des questions.

Clotilde Heibing, directrice générale, Alliance nationale de l'industrie musicale : Honorables sénateurs, merci de l'occasion que vous nous offrez de partager avec vous les attentes de notre milieu. Nous avons réalisé une série d'études sur l'industrie ces deux dernières années qui viennent appuyer notre propos aujourd'hui.

The Alliance nationale de l'industrie musicale, or ANIM, supports the music industry in minority communities: It is made up of 71 members in nine provinces and three territories outside Quebec — we have members everywhere — 25 provincial associations, five distribution networks and 40 private companies. Our members are not artists and do not currently have pan-Canadian representation in OLMCs.

The francophone and Acadian music industry has experienced significant growth over the past 15 years thanks to you, with the creation of specific funding programs linked to the Action Plan for Official Languages and administered by Musicaction.

My name is Clotilde Heibing and I joined ANIM as executive director with a background in the economic sector, particularly in forecasting. Anticipating trends is my job. I live and work in Bouctouche, New Brunswick.

In five years, ANIM's budget has tripled and the team has grown from one to five people, including four permanent positions. At the same time, membership has grown from 30 to 71, celebrating the arrival of a new generation of entrepreneurs. ANIM's funding remains exclusively public, with significant diversification of donors, including 13 different programs in 2024-25 and 23 grant applications. Only 20% of our funding comes from multi-year programs, which means we have to spend more than 50% of our time on administrative tasks.

Julie Gabrielle Frigault, President, Alliance nationale de l'industrie musicale: My name is Julie Gabrielle Frigault and I am the new president of ANIM. I have been a music entrepreneur for five years and manage four Acadian artists. I live between Kedgwick and Moncton, New Brunswick.

The vast majority of our association members are members of the Fédération culturelle canadienne-française, the FCCF. That is why ANIM will be highlighting its entrepreneur members today. These are 40 business owners, most of whom work full-time in the following professions: management, publishing, venue booking, tour organization, production, sound recording, album mixing, artistic direction, distribution, record labels, communications, consulting, coaching and strategic planning.

These professions, which are essential to the development of artists' careers, do not generate enough personal income for entrepreneurs. Since its inception, the minority music industry has operated on a "pay to work" basis.

L'Alliance nationale de l'industrie musicale, ou ANIM, accompagne l'industrie musicale en milieu minoritaire : elle est formée de 71 membres répartis dans neuf provinces et trois territoires à l'extérieur du Québec — on a des membres partout —, de 25 associations provinciales, de 5 réseaux de diffusion et 40 entreprises privées. Nos membres ne sont pas des artistes et ne disposent pas à ce jour de représentation pancanadienne en CLOSM.

L'industrie musicale francophone et acadienne connaît un développement important ces 15 dernières années grâce à vous, avec la création de programmes de financement spécifiques liés au Plan d'action pour les langues officielles et administrés par Musicaction.

Je m'appelle Clotilde Heibing et j'ai rejoint l'ANIM comme directrice générale avec un bagage acquis dans le secteur économique, notamment dans la prospective. Anticiper les tendances, c'est mon métier. J'habite et je travaille depuis Bouctouche, au Nouveau-Brunswick.

En cinq ans, le budget de l'ANIM a été multiplié par trois et l'équipe est passée d'une à cinq personnes, dont quatre postes permanents. Au même moment, le nombre de membres est passé de 30 à 71, célébrant l'arrivée d'une nouvelle génération d'entrepreneurs. Le financement de l'ANIM reste exclusivement public, avec une diversification importante des bailleurs de fonds, soit 13 programmes différents en 2024-2025 et 23 demandes de subventions. Seulement 20 % de notre financement est assuré par des programmes pluriannuels, ce qui nous contraint à passer plus de 50 % de notre temps à des tâches administratives.

Julie Gabrielle Frigault, présidente, Alliance nationale de l'industrie musicale : Je m'appelle Julie Gabrielle Frigault et je suis la nouvelle présidente de l'ANIM. Je suis entrepreneure dans la musique depuis cinq ans et je gère quatre artistes acadiennes. Je vis entre Kedgwick et Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Nos membres associatifs sont, pour la grande majorité, des membres de la Fédération culturelle canadienne-française, la FCCF. C'est pourquoi l'ANIM mettra aujourd'hui en lumière ses membres-entrepreneurs. Il s'agit de 40 propriétaires d'entreprises qui exercent, pour la plupart, les métiers suivants à temps plein : gérance, édition, réservation de salles de spectacles, organisation de tournées, réalisation, enregistrement sonore, mixage d'albums, direction artistique, production, distribution, maison de disques, communications jusqu'à la consultation, l'accompagnement et l'élaboration de plans stratégiques.

Ces métiers essentiels pour le développement de la carrière des artistes ne génèrent pas assez de revenus personnels pour les entrepreneurs. L'industrie musicale minoritaire vit depuis sa création selon un mode « pay to work ».

Their week takes up at least 70 hours of their lives and their personal lives are often affected. Public funding accounts for up to 40% of companies' turnover, with no ongoing core funding program. Administration absorbs 50% of entrepreneurs' resources.

Our business structures often copy the Quebec model, based on a traditional economic model. However, we are creating extremely interesting and replicable alternative entrepreneurial models based on mutual aid, exchange and collaboration. We are seeing à la carte services, service exchanges, communities of practice and careers in schools.

Let us explore these entrepreneurial models with digital technology and artificial intelligence at the heart of our practices. ANIM would like to launch a pilot project in collaboration with Musicaction, at an estimated cost of approximately \$350,000.

Businesses also need to reduce the time spent on administrative tasks. We want to automate them with the support of AI, thanks to funding from the 2026-27 Official Languages Action Plan.

Ms. Heibing: The small size of our markets makes exporting essential, and rising costs make our projects impossible to balance. We need to see our multi-year funding increase, and emphasis must be placed on salaries and travel.

ANIM is developing an innovative international strategy with its English-speaking counterparts, particularly in Germany and the United Kingdom, in addition to the usual French-speaking circuits. This has been a great success and several artistic and commercial collaborations have already been established.

Finally, ANIM is committed to a learning process to better welcome audiences, professionals and artists from diasporas of African descent who contribute to the development of our communities. Various ongoing projects confirm our anti-colonial focus, including large-scale public theatre production cohorts and professional delegations to Morocco, Côte d'Ivoire, Togo and Benin.

Ms. Frigault: As you can see, ANIM is proactive. It has the trust of its community.

In summary, we need to support ANIM's development through appropriate funding, recognition of alternative business models and funding tailored to them, reduction of administrative burdens through automation, and ongoing support for the development of international markets for cohabitation in our communities.

Leur semaine occupe au minimum 70 heures de leur vie et leur vie personnelle est souvent affectée. Le financement public représente jusqu'à 40 % du chiffre d'affaires des entreprises, sans programme de financement de base pérenne. L'administration aspire 50 % des ressources des entrepreneurs.

Nos structures d'entreprise copient souvent le modèle québécois, basé sur un modèle économique classique. Or, nous créons des modèles entrepreneuriaux alternatifs extrêmement intéressants et reproductibles, basés sur l'entraide, l'échange et la collaboration. On voit des services à la carte, des échanges de services, des communautés de pratique et des carrières en milieu scolaire.

Permettez-nous d'explorer ces modèles entrepreneuriaux avec le numérique et l'intelligence artificielle au cœur de nos pratiques. L'ANIM voudrait lancer, en collaboration avec Musicaction, un projet pilote dans ce sens dont le coût est estimé à environ 350 000 \$.

Les entreprises ont aussi besoin de réduire le temps consacré aux tâches administratives. Nous souhaitons les automatiser avec le soutien de l'IA grâce à un financement issu du Plan d'action pour les langues officielles de 2026-2027.

Mme Heibing : La petitesse de nos marchés rend l'exportation essentielle et l'augmentation des coûts rend nos projets impossibles à équilibrer. Nous avons besoin de voir notre financement pluriannuel augmenter, et on doit mettre l'accent sur les salaires et les déplacements.

L'ANIM développe une stratégie innovante à l'échelle internationale avec ses homologues anglophones, notamment en Allemagne et au Royaume-Uni, en plus des circuits francophones habituels. C'est un grand succès et plusieurs collaborations artistiques et commerciales ont déjà vu le jour.

Enfin, l'ANIM s'inscrit dans une démarche d'apprentissage pour mieux accueillir le public, les professionnels et les artistes issus des diasporas de descendance africaine qui participent à l'épanouissement de nos communautés. Différents projets en cours confirment notre axe anticolonial, notamment des cohortes grand public de création de spectacles et des délégations professionnelles au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Togo et au Bénin.

Mme Frigault : Vous le constatez : l'ANIM est proactive. Elle a la confiance de son milieu.

En résumé, nous avons besoin de soutenir le développement de l'ANIM par un financement ajusté, la reconnaissance de modèles d'affaires alternatifs et des financements adaptés à ceux-ci, un allègement de l'aspect administratif grâce à l'automatisation et un soutien continu au développement des marchés internationaux pour la cohabitation dans nos communautés.

Thank you very much for your attention. We look forward to continuing this conversation with you and answering your questions to the best of our knowledge.

The Chair: Thank you for your statements. We will now move on to the question period; questions and answers should not exceed five minutes for the first round, after which we will move on to the second round.

Senator Poirier: Welcome. It's always nice to see people from our community. In your opinion, do current federal programs provide adequate support for young musicians who wish to pursue a career within the Canadian francophonie?

Ms. Heibing: There is no pan-Canadian association of artists today. That is already a concern. It does not exist; no one represents artists. Our mandate is to represent the professionals who support artists. Everything we do, of course, is aimed at making our artists happy. That's what the study shows. In fact, the music industry's goal is to make artists happy, but in reality, there is no organization that represents and defends artists. That's the first shortcoming. To answer your question, there is no one at the federal level who is responsible for addressing this issue. We ourselves are responsible for meeting the expectations of associations, distribution networks and companies.

Senator Poirier: You are doing this to better protect and promote French-language music produced in minority communities.

Ms. Heibing: Many things need to be improved. We are currently in a period of real upheaval, where the music industry no longer has a business model and is no longer able to support itself solely through private means. It no longer works. Previously, we produced records, sold records and went on tour. In minority French-speaking communities, this was never enough to make a living, but we managed to get by, more or less. There were radio stations and SiriusXM, an American satellite radio system that greatly helped the development of music in minority French-speaking communities, because they have French-language stations with regulations that require them to have minimum quotas, as in commercial and community radio stations.

Today, the advent of streaming means that artists can no longer make a living from their copyright royalties. Royalties are far too low for streaming. You mentioned this earlier with Ms. Pilon, with regard to the CRTC and this law that will require platforms to help us financially on a collective basis. It's the only way. Individually, artists will never have access to this funding. We have to go through collective collection and redistribution organizations. This is done through the Canada Music Fund and Musicaction. Better funding for our fund distribution institutions gives us fairer access to funding.

Merci infiniment de votre écoute. Nous avons hâte de poursuivre cette conversation avec vous et de répondre à vos questions au mieux de nos connaissances.

Le président : Je vous remercie de vos déclarations. Nous allons maintenant passer à la période des questions; la question et la réponse ne devront pas dépasser cinq minutes pour le premier tour et on passera ensuite au deuxième tour.

La sénatrice Poirier : Bienvenue. C'est toujours agréable de voir des gens de chez nous. Selon vous, les programmes fédéraux actuels permettent-ils de bien soutenir les jeunes musiciens et musiciennes qui souhaitent développer une carrière au sein de la francophonie canadienne?

Mme Heibing : Il n'y a pas d'association pancanadienne d'artistes aujourd'hui. C'est déjà un premier souci. Cela n'existe pas, personne ne représente les artistes. Notre mandat est de représenter les professionnels qui accompagnent les artistes. Tout ce qu'on fait, évidemment, a pour but de rendre nos artistes heureux. C'est ce qui ressort de l'étude. En fait, l'industrie musicale a pour objectif que les artistes soient heureux, mais en fait, il n'y a pas d'organisme de représentation et de défense des artistes. C'est un premier manque. Pour répondre à votre question, il n'y a personne qui s'occupe de répondre à cette question au fédéral. On s'occupe nous-mêmes de répondre aux attentes des associations, des réseaux de diffusion et des entreprises.

La sénatrice Poirier : Vous faites cela pour mieux protéger et valoriser la musique francophone produite en milieu minoritaire.

Mme Heibing : Beaucoup de choses doivent être améliorées. On est, en ce moment, dans un véritable basculement où l'industrie musicale n'a plus de modèle économique et n'a plus la capacité à subvenir à ses besoins de manière uniquement privée. Cela ne fonctionne plus. Auparavant, on produisait des disques, on vendait des disques et on faisait des tournées. En francophonie minoritaire, cela n'a jamais été suffisant pour en vivre, mais on arrivait plus ou moins à en vivre. Il y avait les radios et SiriusXM, un système de radio satellite américain qui a beaucoup aidé le développement de la musique en francophonie minoritaire, parce qu'ils ont des stations en français avec des réglementations qui les obligent à avoir un minimum de quotas, comme dans les radios commerciales et communautaires.

Aujourd'hui, l'arrivée de la diffusion en continu fait que les artistes ne peuvent plus vivre de leurs droits d'auteur. Les redevances sont beaucoup trop faibles en matière de diffusion en continu. Vous en parlez plus tôt avec Mme Pilon, en ce qui a trait au CRTC et à cette loi qui doit obliger les plateformes à nous aider financièrement de manière collective. C'est le seul moyen. Individuellement, les artistes n'auront jamais accès à ces financements. On est obligé de passer par des organismes de collecte et de redistribution collective. Cela passe par le Fonds de la musique du Canada et par Musicaction. Le fait de mieux

Senator Poirier: Is funding the only obstacle you face, and the main one?

Ms. Heibing: Yes.

Senator Poirier: Agreed.

Ms. Frigault: I would like to come back to the first question regarding the artists with whom I have more direct ties. It comes down to each province, because you have to be at a professional level to have access to federal funds. For new emerging artists, it's a little more difficult from the outset, in addition to the fact that there aren't many people like me, members of the music industry. Artists who have a team to help them are rare. That's part of the reality.

Senator Poirier: Are we talking about federal funding?

Ms. Frigault: Through Musicaction, there is a new program called S.O.S., which aims to support French-Canadian businesses. We have a small fund that helps us build our industry so that our businesses become a little more sustainable over time. This is something new that we are really happy about, and we hope that it will bear fruit in the French-Canadian landscape.

Senator Poirier: Are you still in discussions at the federal level with various institutions to resolve certain issues you are facing?

Ms. Heibing: Dialogue takes place either through multiparty agreements or directly. We have fairly easy access to people, but decisions are always made elsewhere. In fact, we advocate for many ideas, but it is difficult to know who will make the decision and how it will all come back down to us. The channels are extremely complex to understand, and intergovernmental matters are even more complex for us to understand.

It is important to understand that we are small organizations with very few highly specialized people. For example, in all organizations representing arts and culture, no one is dedicated to politics. So, in fact, defending our disciplines means taking time out of our busy schedules, because it is not funded, to meet with decision-makers and defend our point of view. This is something we are not trained to do and that is evolving very, very quickly. Given the evolution of legislation, we have asked to be consulted. It's a very good idea to be consulted.

For example, we could write a brief to the CRTC every month, but that's not possible. I can't write a brief every month. Similarly, we are sometimes consulted on matters that are extremely specialized. With the CRTC, we are dealing with

financer nos institutions de distribution de fonds nous permet d'avoir accès à du financement de façon plus juste.

La sénatrice Poirier : Le financement est-il le seul et le principal obstacle auquel vous faites face?

Mme Heibing : Oui.

La sénatrice Poirier : D'accord.

Mme Frigault : J'aimerais revenir sur la première question, par rapport aux artistes avec lesquels j'ai des liens plus directs. Cela revient à chaque province, car il faut être à un niveau professionnel pour avoir accès aux fonds fédéraux. Pour des artistes très émergents, c'est un peu plus difficile d'entrée de jeu, en plus du fait que des personnes comme moi, des membres de l'industrie musicale, nous ne sommes pas beaucoup. Ils sont rares, les artistes qui peuvent avoir une équipe pour les aider. Cela fait partie de la réalité.

La sénatrice Poirier : On parle du financement du fédéral?

Mme Frigault : Avec Musicaction, il y a un nouveau programme qui s'appelle S.O.S., qui visait à soutenir les entreprises franco-canadiennes. On a un petit fonds qui nous aide à créer notre industrie pour que nos entreprises deviennent un peu plus pérennes avec le temps. C'est une nouveauté dont on est vraiment contents et on espère que cela portera ses fruits dans le paysage franco-canadien.

La sénatrice Poirier : Êtes-vous toujours en discussion à l'échelle fédérale avec différentes institutions pour régler certains problèmes auxquels vous faites face?

Mme Heibing : Le dialogue se fait soit au travers de l'entente multipartite, soit directement. Nous avons accès assez facilement aux personnes, mais les décisions se prennent toujours ailleurs. En fait, on défend beaucoup d'idées, mais c'est compliqué de savoir qui va prendre la décision et comment tout va redescendre vers nous. Les circuits sont extrêmement complexes à comprendre, et l'intergouvernemental est encore plus complexe à comprendre pour nous.

Il faut comprendre que nous sommes de petits organismes qui comptent très peu de gens très spécialisés. Par exemple, dans tous les organismes qui représentent les arts et la culture, personne n'a quelqu'un qui se consacre à la politique. Donc, en fait, défendre nos disciplines consiste à prendre du temps, en plus de ce qu'on fait, parce que ce n'est pas financé, justement pour aller rencontrer les décideurs et défendre notre point de vue. C'est une chose pour laquelle nous ne sommes pas formés et qui évolue très, très vite. Avec l'évolution au chapitre des lois, on a demandé à être consulté. C'est très bien, l'idée d'être consulté.

Par exemple, on pourrait écrire un mémoire par mois au CRTC et ce n'est pas possible. Moi, je ne peux pas écrire un mémoire par mois. De la même façon, on est parfois consulté sur des choses qui sont extrêmement spécialisées. Avec le CRTC, on a

specialized lawyers who have been working for years on a very specific subject. We are asked for our position, and most of the time, we are a little. . . There is a real need for consultation between the francophone minority community and those we call our strategic partners. We share the territory with the anglophone community and we share the language with Quebec. We feel entitled to work with each other, because it is. . . You were talking about it earlier. In fact, there is a real need to foster relationships and contacts so that not everyone does everything and so that we can divide up the tasks according to what is specific to us.

For example, when it comes to artificial intelligence, ANIM places a great deal of trust in CDEC, the Coalition for the Diversity of Cultural Expressions, of which we are members. I know that there is a group of politicians and people in highly specialized bodies who meet every week. ANIM attends from time to time — I go every two months — to listen to what is being said, but we have developed relationships, and these people call on us when there are things that need to be done.

That's wonderful. It means I don't have to keep an eye on things. The biggest institutions do it for us. We need to encourage that. It's not about money, it's about cooperation, but at the same time, it is about money, because in order to cooperate, we have to travel, because we're both in New Brunswick, so we're the only national organization in our field that's not in Ottawa or Ontario. Often, for example, we're invited to a happy hour and we're told, "There's a cocktail party tomorrow, would you like to come?" I'm in Bouctouche.

Senator Cormier: I would like to bring you back to the concept of entrepreneurship. I believe my colleagues have understood that when we look at all the tasks associated with entrepreneurs — we could call them artists' agents — there are a multitude of tasks that you have to do. Coming from a cultural background, I know that when emerging or more experienced artists leave their regions, it is because they have dedicated people behind them.

I would like to better understand, grasp and identify the sources of funding that would enable you to better support artists. Perhaps you could explain, for the benefit of everyone, the role of Musicaction, which you talk about a lot. What is Musicaction, and what are the other sources of funding for entrepreneurs who manage and mentor artists?

Ms. Heibing: In fact, each discipline works completely differently from the discipline next to it. Audiovisual media does not work at all like music. It is very complicated to transfer responsibilities and make general laws, because they do not apply to anyone.

en face de nous des avocats spécialisés qui travaillent depuis des années sur un sujet très spécifique. On nous demande quelle est notre position et, la plupart du temps, on est un peu... Il y a un vrai besoin de concertation entre le milieu francophone minoritaire et ceux qu'on appelle nos partenaires stratégiques. On partage le territoire avec l'anglophonie et on partage la langue avec le Québec. On se sent en droit de travailler les uns et les autres, parce que c'est... Vous en parliez tout à l'heure. En fait, il y a vraiment une nécessité de favoriser les relations et les contacts pour que tout le monde ne fasse pas tout et que l'on se répartisse les tâches en fonction de ce qui est spécifique pour nous.

Par exemple, en ce qui concerne l'intelligence artificielle, l'ANIM fait énormément confiance à la CDEC, la Coalition pour la diversité des expressions culturelles, dont nous sommes membres. Je sais qu'il y a un groupe de politiciens et de gens dans des instances très spécialisées qui se réunissent chaque semaine. L'ANIM y va de temps en temps — moi, j'y vais tous les deux mois — pour écouter ce qui se dit, mais on a développé des relations, et ces gens nous interpellent quand il y a des choses que l'on doit faire.

C'est merveilleux. Cela veut dire que je n'ai pas besoin de faire de veille. Les plus grosses institutions le font pour nous. Il faut favoriser cela. Ce n'est pas de l'argent, c'est de la coopération, mais en même temps, c'est de l'argent, parce que pour coopérer, on doit bouger, parce qu'on est tous les deux au Nouveau-Brunswick, donc on est le seul organisme national dans notre discipline à ne pas être à Ottawa ou en Ontario. Souvent, par exemple, on est invité à un 5 à 7 et on nous dit : « Il y a un 5 à 7 demain, vous ne voulez pas venir? » Je suis à Bouctouche.

Le sénateur Cormier : J'aimerais vous ramener sur la notion d'entrepreneur. Je crois que mes collègues ont bien compris que quand on regarde l'ensemble des tâches liées aux entrepreneurs — on pourrait les nommer des agents d'artistes —, il y a une multitude de tâches que vous devez faire. Pour être issu du milieu de la culture, je sais bien que si les artistes émergents ou plus expérimentés sortent des régions, c'est parce qu'il y a derrière eux des gens dévoués.

Je voudrais mieux comprendre, mieux saisir et mieux identifier quelles sont les sources de financement qui vous permettraient de mieux accompagner les artistes. Vous pourriez peut-être nous préciser, au bénéfice de tout le monde, le rôle de Musicaction, dont vous parlez beaucoup. Qui est Musicaction, et quelles sont les autres sources de financement pour les entrepreneurs qui gèrent et encadrent les artistes?

Mme Heibing : En fait, chaque discipline fonctionne totalement différemment de la discipline d'à côté. L'audiovisuel ne travaille pas du tout comme la musique. C'est très compliqué de transférer des responsabilités et de faire des lois généralistes, parce qu'elles ne s'adressent à personne.

Senator Cormier: This is more about funding.

Ms. Heibing: In fact, there are two main sources of funding for music. One is through Canadian Heritage, through the Canada Music Fund, with 40% of the funding going to the French-speaking community and 60% to the English-speaking community. The French-speaking portion is administered by Musicaction, while the English-speaking portion is administered by FACTOR.

We have been very fortunate compared to other sectors, because the francophone community has managed to secure 40%. Then, within that 40%, there is Quebec and the francophone minority. Fifteen years ago, we realized that there was a real inequity in the treatment of artists from Quebec and those from outside Quebec. This meant that even for a promoter in Winnipeg, it was cheaper to bring someone from Quebec to tour their venues than to bring someone from the neighbouring province, because Quebec had organized itself, notably through SODEC, which provides incredible support to businesses and artists. So, funding was developed; it's called Vitrines musicales. We managed to get at least 15% to 18% of the funding reserved for the francophonie, hence the 40%.

Senator Cormier: Are you talking about the 40%?

Ms. Heibing: Exactly.

Senator Cormier: So, 18%?

Ms. Heibing: Eighteen per cent is the minimum required to serve the French-speaking community. Again, we did not do it, but our predecessors did. We are extremely grateful to them, because we need special treatment due to our minority status. The funds must be greater than our demographic representation. Musicaction tells us every year that we spend more than what is allocated for the francophonie. So, on average, about 20% or 21% goes to the francophone minority, because the artists and businesses are there and because what we do is good; it is therefore in their interest to fund us.

Senator Cormier: Does this funding go directly to entrepreneurs?

Ms. Heibing: It goes to the artists, for the most part. In fact, we believe that entrepreneurs should be paid a percentage of what the artist earns. On average, we're talking about 15%, but there are variations. In fact, before the program Julie mentioned earlier, there was no specific program for entrepreneurs.

It's very new, and we went to defend it to the Music Fund. Three years ago, we sought \$5 million from Canadian Heritage to create a specific program for businesses, because we realized that, in the same way, Quebecers were receiving much more

Le sénateur Cormier : On parle plutôt du financement.

Mme Heibing : En fait, on a deux principales sources de financement en musique. Il y en a une par l'intermédiaire de Patrimoine canadien, au moyen du Fonds de la musique du Canada, financement qui est réparti ensuite à 40 % pour la francophonie et à 60 % pour l'anglophonie. Toute la partie francophone est administrée par Musicaction, tandis que la partie anglophone est administrée par FACTOR.

On a été très chanceux par opposition à d'autres secteurs, car la francophonie a réussi à avoir 40 %. Ensuite, à l'intérieur de ces 40 %, il y a le Québec et la francophonie minoritaire. Il y a 15 ans, on s'est rendu compte qu'il y avait une réelle iniquité dans le traitement accordé aux artistes du Québec et à ceux de l'extérieur du Québec. Cela veut dire que même pour un diffuseur de Winnipeg, c'était moins cher de faire venir quelqu'un du Québec pour faire une tournée dans ses salles que de faire venir quelqu'un de la province d'à côté, parce que le Québec s'est organisé notamment grâce à la SODEC, qui donne un soutien incroyable aux entreprises et aux artistes. Donc, le financement a été développé; cela s'appelle Vitrines musicales. On a obtenu qu'il y ait au minimum 15 à 18 % du financement réservé à la francophonie, d'où les 40 %.

Le sénateur Cormier : Vous parlez des 40 %?

Mme Heibing : Exactement.

Le sénateur Cormier : Donc, 18 %?

Mme Heibing : Dix-huit pour cent permettent, au minimum, de servir la francophonie. Là aussi, ce n'est pas nous qui l'avons fait, mais nos prédécesseurs. On les remercie infiniment, parce qu'on a besoin d'un traitement particulier en raison de notre statut minoritaire. Il faut que les fonds soient supérieurs à notre représentation démographique. Musicaction nous dit chaque année que nous dépensons plus que ce qui est prévu pour la francophonie. Donc, en moyenne, il y a environ 20 ou 21 % qui vont à la francophonie minoritaire, parce que les artistes et les entreprises sont là et parce que ce qu'on fait est bon; ils ont donc intérêt à nous financer.

Le sénateur Cormier : Ce financement va-t-il directement aux entrepreneurs?

Mme Heibing : Il va principalement aux artistes. En fait, on considère chez nous que l'entrepreneur doit se payer sur un pourcentage qu'il tire de ce que touche l'artiste. En moyenne, on va parler de 15 %, mais il y a des variations. En fait, avant ce programme dont parlait Julie un peu plus tôt, il n'y avait pas de programme spécifique pour les entrepreneurs.

C'est très nouveau et on est allé le défendre auprès du Fonds de la musique. On est allé chercher 5 millions il y a trois ans auprès de Patrimoine canadien pour créer un programme spécifique pour les entreprises, parce qu'on se rendait compte, de

support than francophones. It was difficult to start businesses because it was difficult to make a living as an entrepreneur. This program exists, which is why we were talking earlier about additional funding for it. The program is very successful, but Musicaction has a commercial mandate, which essentially means that all results must be measured quantitatively.

We are asked to achieve results that are lower than the results we would ask of anglophones or Quebec, because they have a larger territory, but the fact remains that it is still very quantitative. What we want to do with these new entrepreneurial models is to show how effective our models are, even if we cannot measure them using solely economic and quantitative criteria.

Senator Cormier: From whom do you want this recognition of alternative business models?

Ms. Heibing: Generally speaking, we want this to enable us to finance our businesses according to their needs and not force them to copy Quebec models that are not suited to them.

Senator Cormier: So, it is Canadian Heritage that should recognize these models?

Ms. Heibing: Exactly.

Senator Cormier: I see.

Ms. Heibing: Through the Music Fund.

Senator Cormier: Agreed.

Ms. Heibing: For the other funding. . . We have funding from Canadian Heritage and another source from the Canada Council for the Arts, but it does not favour music at all. The Canada Council for the Arts knows that music is funded by Musicaction. So there are many artists and entrepreneurs who do not go to the Canada Council, unless they are part of a minority that has been targeted.

Otherwise, it is very difficult to obtain funding from the Canada Council. The rest of the funding comes from the provincial government, through the Ontario Arts Council, which is fairly well endowed, and the New Brunswick Arts Council, which is a little less so; elsewhere, it's a pittance.

One day, I went to meet with the Minister of Culture of Newfoundland and Labrador with a member of our association who works with francophones in music in Newfoundland. I said: "This person can't even afford one plane ticket a year. Can we try to increase the budget?" The professional called me back a

la même façon, que les Québécois étaient bien mieux aidés que les francophones. On avait du mal à créer des entreprises, parce que c'était difficile de vivre comme entrepreneur. Ce programme existe et c'est pour cela qu'on parlait tout à l'heure d'un financement supplémentaire lié à ce programme. Le programme connaît un grand succès, mais Musicaction a un mandat commercial, ce qui fait essentiellement que tous les résultats doivent être mesurés quantitativement.

On nous demande d'obtenir des résultats qui sont inférieurs aux résultats que l'on demanderait aux anglophones ou au Québec, parce qu'ils ont un plus grand territoire, mais il reste que cela reste très quantitatif. Ce qu'on veut, à travers ces nouveaux modèles entrepreneuriaux, c'est montrer à quel point nos modèles sont efficaces, même si on ne peut pas les mesurer à l'aune d'éléments qui sont uniquement économiques et quantitatifs.

Le sénateur Cormier : De qui voulez-vous avoir cette reconnaissance sur les modèles entrepreneuriaux alternatifs?

Mme Heibing : De manière générale, on souhaite que cela nous permette de financer nos entreprises en fonction de ce dont elles ont besoin et de ne pas les obliger à copier des modèles québécois qui ne leur correspondent pas.

Le sénateur Cormier : Donc, c'est Patrimoine canadien qui devrait reconnaître ces modèles?

Mme Heibing : Exactement.

Le sénateur Cormier : D'accord.

Mme Heibing : Par l'intermédiaire du Fonds de la musique.

Le sénateur Cormier : D'accord.

Mme Heibing : Pour l'autre financement... On a un financement qui vient de Patrimoine canadien et un autre du Conseil des arts du Canada, mais qui ne favorise pas du tout la musique. Au Conseil des arts du Canada, on sait que la musique est financée par Musicaction. Donc, il y a beaucoup d'artistes et d'entrepreneurs qui ne vont pas au Conseil des arts, à moins de faire partie d'une minorité sur laquelle on a mis l'accent.

Sinon, c'est très compliqué d'avoir du financement du Conseil des arts. Le reste du financement vient du provincial, avec le Conseil des arts de l'Ontario, qui est plutôt bien nanti, et le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, qui l'est un peu moins; ailleurs, c'est la misère.

Un jour, je suis allée rencontrer le ministre de la Culture de Terre-Neuve-et-Labrador avec un membre de notre association qui s'occupe des francophones en musique à Terre-Neuve. Je disais : « La personne n'a même pas de quoi se payer un billet d'avion par an. Est-ce qu'on peut essayer d'augmenter son

few months later and said, “We got a \$2,000 increase per year”. You see? Anyway, it’s complicated.

Senator Gerba: Welcome to our witnesses. I would like to return to the issue of access to foreign markets. It seems easier for you, if I understand correctly, because you mentioned that you are in French-speaking Africa. Is access to markets better funded for musicians?

Ms. Heibing: We had to insist a lot to get out of export that was focused solely on French-speaking European countries, because initially, the programs had been created for Quebecers, and naturally, Quebecers love to visit France, Belgium and Switzerland. There is a Maison du Québec in Paris, where the number of employees is almost greater than at the Canadian embassy in Paris. So Quebec’s presence is very important in these European countries. We went to defend the fact that we had two areas of focus that were very important to us, namely that we wanted to develop francophone music, not the francophone audience. My mandate is not to develop the francophone audience; I am not the Organisation internationale de la Francophonie.

The OIF’s mission is to have a large number of people speaking French. My mandate is to ensure that the association’s members earn a living doing their work. It’s a completely different mandate. Both are important, but different. For several years now, we have had a development strategy in non-French-speaking European countries, and we go there with our English-speaking counterparts who open doors for us. We go to festivals where people are extremely curious. I am thinking in particular of Germany, the second-largest consumer of French-language music after France, where there is a real appetite for French culture and language, where we are considered exotic, but nothing more. People never ask you if you come from Quebec, because you come from Canada. This is the first international development project we have pursued.

The second is related to immigration. Our minority francophone community is growing mainly thanks to immigration. In Quebec, immigration is mainly from North Africa, but in the minority francophone community, immigration comes mainly from French-speaking sub-Saharan Africa.

You see, we are both white, and our association is still extremely white. In a French-speaking minority community, it is better to do nothing than to do something wrong. As people are very afraid of doing wrong, we have set ourselves a threefold learning mandate: to better welcome the general public from the African diaspora, professionals from the African diaspora, and artists from the African diaspora.

budget? » La professionnelle m’a rappelée quelques mois plus tard en me disant : « On a eu une bonification de 2 000 \$ par an. » Vous voyez? Enfin, c’est compliqué.

La sénatrice Gerba : Bienvenue à nos témoins. J’aimerais revenir sur la question de l’accès aux marchés étrangers. Cela semble plus facile pour vous, si je comprends bien, parce que vous avez parlé du fait que vous êtes en Afrique francophone. L’accès aux marchés est-il mieux financé pour les musiciens?

Mme Heibing : On a dû insister énormément pour sortir d’une exportation qui était axée uniquement vers les pays francophones européens, parce qu’au départ, les programmes avaient été créés pour des Québécois, et naturellement, les Québécois adorent aller en France, en Belgique et en Suisse. Il y a une Maison du Québec à Paris, où le nombre de salariés est presque plus important qu’à l’ambassade du Canada à Paris. Donc, la présence québécoise est très importante dans ces pays européens. Nous sommes allés défendre le fait que nous avons deux axes qui étaient très importants pour nous, notamment le fait qu’on voulait développer la musique francophone, et non le public francophone. Mon mandat n’est pas de développer le public francophone, je ne suis pas l’Organisation internationale de la Francophonie.

L’OIF a pour mission d’avoir un grand nombre de gens qui parlent français. Mon mandat est de faire en sorte que les membres de l’association gagnent leur vie en faisant leur travail. C’est un mandat totalement différent. Les deux sont importants, mais différents. Depuis quelques années, nous avons une stratégie de développement dans des pays non francophones européens, et on s’y rend avec nos homologues anglophones qui nous ouvrent des portes. On va dans des festivals où les gens sont extrêmement curieux. Je pense notamment à l’Allemagne, le deuxième pays consommateur de musique francophone après la France, où il existe une réelle appétence pour la culture et la langue françaises, où on nous trouve exotiques, mais sans plus. Les gens ne vous demandent jamais si vous venez du Québec, parce que vous venez du Canada. C’est le premier développement que l’on fait à l’échelle internationale.

Le deuxième est lié à l’immigration. Notre francophonie minoritaire se développe principalement grâce à l’immigration. Au Québec, il y a une immigration plutôt maghrébine ou du Nord de l’Afrique, mais dans la francophonie minoritaire, l’immigration vient principalement de l’Afrique subsaharienne francophone.

Vous voyez : on est toutes les deux blanches et notre association est encore extrêmement blanche. En francophonie minoritaire, il vaut mieux ne pas faire que de mal faire. Comme les gens ont très peur de mal faire, on s’est donné pour mandat un apprentissage triple, soit de mieux accueillir le grand public issu de la diaspora africaine, les professionnels issus de la diaspora africaine et les artistes issus de la diaspora africaine.

That is why, for the past three years, we have been organizing delegations to attend various festivals, where they meet professionals, artists and the public to understand how to do things “by and for”, because this is very important in minority French-speaking communities. When it comes to welcoming diasporas, we suddenly have to sit down and mix things up. In our opinion, this comes second, i.e., we must first value the cultures of origin, then open up to other cultures. This is what we are learning, and it is yielding good results.

Tomorrow and the day after tomorrow, a forum will be held by one of our members, Réseau Ontario, which represents 39 broadcasters and is currently conducting a study. They have found data to share with their members about the demographics of the diasporas in their territory, with the aim of organizing shows for the right diaspora. In fact, there is no point in organizing a show for people from Haiti if your community includes people from Cameroon. It's very interesting and it touches on international data and market development. Forgive me, I'm very talkative.

Senator Gerba: It's more about funding.

Ms. Heibing: For funding, we only obtained transfers. Normally, Musicaction does not cover delegations if Musicaction has no activity in the country. We were told that we had to explore the country first before bringing artists there, and Musicaction granted us funding to go there. So we are going, but the funding is insufficient. We are not 100% funded, which means that every year, we have to find 20%, 30% or 50% of the funding elsewhere. This prevents us from doing what we want to do. We don't do what we want, we do what we can with what we are given.

Every time, we are asked to fit square pegs into round holes. The program and guidelines are very rigid, and we have to squeeze through. Our program officers are very understanding towards us in this regard. Does that answer your question?

Senator Gerba: Is this to simplify matters?

Ms. Heibing: Absolutely.

Senator Gerba: Thank you.

Senator Moncion: May I ask where the 30% of funding that you need to find elsewhere will come from?

Ms. Heibing: In fact, this year, for example, we had funding from Ontario Creates that only covered 50%. We received 30% from another federal or provincial funding source, and the rest had to come from private funds. It's the same when we participate in a delegation: We have to have private funds, except that we don't have any. In fact, we create private funds,

C'est la raison pour laquelle on organise depuis maintenant trois ans des délégations qui assistent aux différents festivals, qui vont à la rencontre des professionnels, des artistes et du public pour comprendre comment on fait le « par et pour », parce qu'en francophonie minoritaire, on y est très attaché. Lorsqu'il s'agit d'accueillir les diasporas, il faut tout à coup s'asseoir dans le mélange. Selon nous, cela vient en second, c'est-à-dire qu'il faut d'abord valoriser les cultures d'origine, puis s'ouvrir à d'autres cultures. C'est ce qu'on apprend et cela donne de bons résultats.

Demain et après-demain se tiendra un forum organisé par un de nos membres, Réseau Ontario, qui représente 39 diffuseurs et qui fait actuellement une étude. Ils ont trouvé des données à partager avec leurs membres au sujet de la démographie des diasporas qui se trouvent sur leur territoire, et ce, dans le but d'organiser des spectacles destinés à la bonne diaspora. En fait, il ne sert à rien d'organiser un spectacle pour des gens d'Haïti si votre communauté compte des gens qui viennent du Cameroun. C'est très intéressant et cela touche les données à l'international et le développement de marchés. Pardonnez-moi, je suis très bavarde.

La sénatrice Gerba : C'est plutôt pour du financement.

Mme Heibing : Pour le financement, on a seulement obtenu des transferts. Normalement, les délégations ne sont pas prises en charge par Musicaction si Musicaction n'a aucune activité dans le pays. On a dit qu'il fallait d'abord aller découvrir le pays avant d'y emmener des artistes, et Musicaction nous a accordé du financement pour y aller. Donc, on y va, mais le financement est insuffisant. Nous ne sommes pas financés à 100 %, ce qui veut dire que chaque année, on doit aller chercher 20 %, 30 % ou 50 % du financement ailleurs. Cela nous empêche de faire ce qu'on veut faire. On ne fait pas ce qu'on veut, on fait ce qu'on peut avec ce qu'on nous donne.

Chaque fois, on nous demande de faire entrer des carrés dans des cercles. Le programme et les directives sont très rigides et on se faufile. Nos agents de programme sont très compréhensifs envers nous à ce sujet. Est-ce que cela répond davantage à votre question?

La sénatrice Gerba : C'est pour simplifier?

Mme Heibing : Absolument.

La sénatrice Gerba : Merci.

La sénatrice Moncion : Puis-je vous demander d'où viennent les 30 % de financement que vous devez trouver ailleurs?

Mme Heibing : En fait, cette année par exemple, on avait du financement d'Ontario Créatif qui ne comblait que 50 %. On a eu droit à 30 % d'un autre financement fédéral ou provincial, et le reste devait venir de fonds privés. C'est pareil quand on participe à une délégation : on doit avoir des fonds privés, sauf qu'on n'en a pas. En fait, on crée des fonds privés, on fait de la

we subcontract studies that we do, in addition to our work to generate contracts.

Senator Moncion: When you receive this funding, are you penalized? Are you cut off on the other side?

Ms. Heibing: No.

Senator Moncion: No? All right, thank you.

Ms. Heibing: However, this only applies to Ontario.

The Chair: Before moving on to the second round of questions, I would be curious to know what your main projects are. You've mentioned a few, but what are your priorities for the future? I'm trying to understand whether your organization is more focused on promotion and awareness, or whether it's a service you provide to your customers. I imagine you do both?

Ms. Heibing: Yes. We have four mandates: a mandate for political representation at the federal level, a mandate for consultation between our members and our English-speaking partners in Quebec, a mandate for development and a mandate for skills. We were talking about training and costs during the pandemic, but today, when you say the word "training", people run away. It feels like we're going to be stuck watching a PowerPoint presentation for an hour on Zoom.

In fact, we are truly immersed in the "experiential" aspect. Julie, can you talk about the fact that you were in entrepreneurial residency for the last three days with ANIM?

Ms. Frigault: Yes. Of course, we will more often travel to meet people who are on site during the festivals. I was at M for Montreal, a market made up of people from all over the world. I was with some television music sync people. We need concrete action to improve the way we get money, and we need to take more action rather than always doing training.

Ms. Heibing: We travel with a delegation of members to events, where we can make presentations to explain what to expect and how people should present themselves. We can pair people with professionals on site, meaning that Julie will be with someone similar to her in a given market, and they will stick with each other throughout the festival. We also organize a lot of meetings. For example, we do speed meetings. I don't know if you're familiar with that. Every three minutes over an hour or two, you switch up the person you're talking to. You'll meet 20 or 30 people, you'll exchange cards and ideas, and you can have a conversation elsewhere with the people you want to talk to for longer. It's very broad.

sous-traitance pour des études que l'on fait en plus de notre travail pour générer des contrats.

La sénatrice Moncion : Lorsque vous recevez ce financement, êtes-vous pénalisés? Est-ce qu'on vous coupe de l'autre côté?

Mme Heibing : Non.

La sénatrice Moncion : Non? D'accord, merci.

Mme Heibing : Par contre, c'est seulement pour l'Ontario.

Le président : Avant de passer à la deuxième ronde de questions, je serais curieux de savoir quels sont vos principaux projets. Vous en avez nommé quelques-uns, mais quelles sont vos priorités pour l'avenir? J'essaie de comprendre si votre organisme est davantage axé sur la promotion et la sensibilisation, ou si c'est un service que vous rendez à votre clientèle. J'imagine que vous faites les deux?

Mme Heibing : Oui. Nous avons quatre mandats : un mandat de représentation politique à l'échelle fédérale, un mandat de concertation entre nos membres et nos partenaires anglophones du Québec, un mandat de développement et un mandat de compétences. On parlait de formation et de coûts pendant la pandémie, mais aujourd'hui, quand vous prononcez le mot « formation », les gens fuient. On a l'impression qu'on va se retrouver devant un PowerPoint pendant une heure sur Zoom.

En fait, on est vraiment placé dans l'« expérientiel ». Julie, tu peux parler du fait que tu étais en résidence entrepreneuriale ces trois derniers jours avec l'ANIM?

Mme Frigault : Oui. C'est sûr qu'on va davantage se déplacer pour aller à la rencontre des gens qui sont sur place pendant les festivals. J'étais à M pour Montréal, un marché formé de gens de partout dans le monde. J'étais avec des synchronisateurs de musique pour la télévision. Il faut des actions concrètes pour améliorer la façon dont on reçoit l'argent et il faut être davantage dans l'action qu'être toujours en formation.

Mme Heibing : On se déplace avec une délégation de membres à des événements et on peut faire des présentations pour expliquer à quoi s'attendre et comment se présenter. On peut jumeler les gens avec des professionnels sur place, c'est-à-dire que Julie sera avec une personne qui lui ressemble sur le marché désigné, et ils vont se suivre pendant tout le festival. On organise aussi beaucoup de réunions. Par exemple, il y a du *speed meeting*. Je ne sais pas si vous connaissez ça. Toutes les trois minutes, vous devez changer d'interlocuteur et cela dure une ou deux heures. Vous allez rencontrer de 20 à 30 personnes, vous allez échanger vos cartes et vos idées et pour les gens avec qui vous avez envie de parler plus longtemps, la conversation se passera ailleurs. Donc, c'est très généralisé.

We also host slow meetings, where we rent a nice place and invite only a few people, but for a long time to create lasting ties.

We really support our members in an extremely innovative and different way, because everyone has seen it all. Every time, we have to create something exceptional to attract our counterparts from all over. At the moment, delegations are extremely useful, we get a lot of requests and it's really great. Will it still be like this in five years? Maybe not, but then we'll do something else.

We really adapt to the needs of our members and we are very careful to always be aware of what is being done. Our organization has a person who specializes in digital technology and artificial intelligence and another person who specializes in data and research. In fact, we realized that we had to specialize in cross-cutting issues or we would lag behind our members.

The Chair: Going back to the entrepreneurial model, is that a service you can offer your artists?

Ms. Heibing: Yes, but roughly —

The Chair: It's a service that you manage, right? If I were a musician or an artist, I could access it?

Ms. Heibing: No, you can't become a member of ANIM. If you are truly a professional artist and live in Nova Scotia, you will have to join the association, FÉCANE, that will help you turn professional.

There is one association per province for becoming a professional artist, and FÉCANE is a member of ANIM. If you become a better-known artist, you have a chance to attract a professional who wants to manage your career and help you find tour dates. That's an extreme simplification of two professions. However, 90% of artists don't have any guidance, because there aren't enough companies.

Senator Cormier: Not to exaggerate, but isn't it in fact an association of artists' agents? It's not actually an artists' association; it's an agents' association. They, in fact, support artists by overseeing them.

Could you give us an example of the concrete work you do — I'm looking at you, Ms. Frigault — to help an artist turn professional? Maybe that's my first question, getting a concrete example of how that happens.

You talked about AI and how you could use it more often. What would you recommend to us for supporting your work in this area?

On fait aussi du *slow meeting*, où on va louer un joli lieu et inviter peu de personnes, mais ces personnes, on va les inviter pendant un bon moment pour créer des liens durables.

On est vraiment dans l'accompagnement de nos membres de façon extrêmement innovante et différente, parce que tout le monde a un peu tout vu. Chaque fois, il faut créer des choses un peu exceptionnelles pour attirer nos homologues de partout. Donc, en ce moment, les délégations sont extrêmement utiles, on a beaucoup de demandes et c'est très chouette. Est-ce que ce sera encore comme cela dans cinq ans? Peut-être pas, mais on fera autre chose.

On s'adapte vraiment aux besoins de nos membres et on fait très attention d'être toujours au fait de ce qui se fait. Chez nous, on a une personne spécialisée dans le numérique et l'intelligence artificielle et une autre personne spécialisée dans les données et la recherche. En fait, on s'est rendu compte qu'il fallait avoir des dossiers transversaux sur lesquels on devient spécialisé, sinon on était en retard par rapport à nos membres.

Le président : Si je reviens au modèle entrepreneurial, c'est un service que vous pouvez offrir à vos artistes?

Mme Heibing : Oui, mais à peu près...

Le président : C'est un service que vous gérez, n'est-ce pas, comme moi en tant que musicien ou artiste, je pourrais y avoir accès?

Mme Heibing : Non, vous ne pouvez pas devenir membre de l'ANIM. Si vous êtes vraiment un artiste en professionnalisation, si vous habitez en Nouvelle-Écosse, vous devrez intégrer l'association qui vous aidera à vous professionnaliser, la FÉCANE.

Il y a une association par province pour vous professionnaliser, et la FÉCANE est membre de l'ANIM. Si vous devenez un artiste plus connu, vous avez des chances d'attirer un professionnel qui a envie de gérer votre carrière et de vous aider à trouver des dates pour faire des tournées. Schématisons deux métiers à l'extrême. Mais voilà, 90 % des artistes n'ont pas d'encadrement, parce qu'il n'y a pas assez d'entreprises.

Le sénateur Cormier : Sans caricaturer, en fait, n'est-ce pas une association d'agents d'artistes? En fait, ce n'est pas une association d'artistes, c'est une association d'agents. Eux, en fait, encadrent les artistes pour les accompagner.

Pourriez-vous nous donner un exemple en prenant un artiste — je vous regarde, madame Frigault — et nous dire comment, par un travail concret, vous aidez un artiste à se professionnaliser? C'est peut-être ma première question pour donner un exemple concret de la manière dont cela se passe.

Vous avez parlé de l'intelligence artificielle et des façons dont elle pourrait être davantage un outil pour vous. Qu'est-ce que vous nous recommandez pour soutenir votre travail sur ce plan?

Ms. Frigault: You'd like concrete examples? There's no doubt that a number of completely different models exist across the country.

Personally, I manage artists. Most of them are from New Brunswick, and one is from Nova Scotia. Everything takes time, whether it's applying for funding to provincial organizations, so Music NB in New Brunswick, FéCANE, or Music Nova Scotia in Nova Scotia. That means efforts are fragmented and the funding amounts available from these organizations, to then help artists do it all, are smaller.

Depending on the role you play in the list of industry people, you are there to support every aspect of their career, whether it's writing, administration, Musicaction funding applications, tours or albums. Some degree of funding is available for all those things; otherwise, the artist pays for it themselves if they don't have the backing of a record label or some other major player in the industry in Quebec.

My artists have their own record labels. They fill out the applications for their albums themselves. We do the all the necessary work to market and promote those albums, to get them radio play, to do more, more, more.

Senator Cormier: I would think it's different for the different steps of the process.

Ms. Frigault: Yes, for each step, and each province also has different levels of funding, in addition to different organizations —

Senator Cormier: At the federal level, who do you work with?

Ms. Frigault: It would be Musicaction or the Canada Council for the Arts for creation, and that is done. The Canada Council for the Arts rarely supports travel and touring. As Ms. Heibing was saying, they know that Musicaction has funding, so it's a bit harder to find funding to support artists when they tour the country. For the creative dimension, though, the process works well. On the audio recording side, going through the Canada Council for the Arts is quite complicated, and support for production is also rare.

Federal and provincial arts councils tend to provide support for creation, and we try to get money from provincial and federal authorities, and Musicaction to produce albums. Then there's promotion, marketing and distribution, three different areas where coverage is needed and funding has to be sought.

Mme Frigault : Des exemples concrets? C'est sûr qu'on a plusieurs modèles complètement différents partout au Canada.

Personnellement, je suis plutôt gérante d'artistes; la plupart viennent du Nouveau-Brunswick et une de la Nouvelle-Écosse à l'origine. Il faut prendre le temps à tous les niveaux, que ce soit pour faire des demandes de subvention localement, donc à Music NB pour le Nouveau-Brunswick ou à la FéCANE ou à Music Nova Scotia. Cela divise les efforts et cela rapetisse les montants que l'on peut obtenir auprès d'eux pour ensuite les aider à tout faire.

Selon le rôle que l'on joue dans la liste de gens de l'industrie, on est là pour apporter un soutien à tous les éléments de leur carrière, que ce soit la rédaction, l'administration, les demandes de subvention à Musicaction, les tournées ou l'album. Tous ces éléments peuvent être financés à un certain point, sinon, c'est autofinancé si l'artiste n'a pas de maison de disques ou d'autres éléments dans la grosse chaîne de l'industrie avec un « I » majuscule qui existe au Québec.

Mes artistes ont leur propre maison de disques, ils vont faire leurs demandes eux-mêmes pour leurs albums, on va faire les démarches nous-mêmes pour la commercialisation, pour pousser ces albums, pour les diffuser à la radio, pour faire plus, plus, plus, plus.

Le sénateur Cormier : Ce qui, selon moi, est différent pour les différentes étapes.

Mme Frigault : Oui, pour chaque étape, et chaque province a aussi différents niveaux de financement, en plus de différentes boîtes...

Le sénateur Cormier : Et à l'échelon fédéral, cela se ferait avec qui?

Mme Frigault : Ce serait avec Musicaction ou le Conseil des arts du Canada pour la création, et cela se fait quand même. Le Conseil des arts du Canada s'occupe rarement des déplacements. Comme Mme Heibing disait plus tôt, ils savent que Musicaction a de l'argent, donc c'est un peu plus difficile de trouver de l'argent pour déplacer ces œuvres au Canada, mais la création se fait bien; pour ce qui est de l'enregistrement sonore, c'est très compliqué avec le Conseil des arts du Canada, et la production comme telle se fait rarement aussi.

Donc, c'est souvent de la création avec les conseils des arts fédéraux ou provinciaux, puis on essaie d'avoir de l'argent auprès des instances provinciales et fédérales, et auprès de Musicaction pour la production de l'album. Ensuite, il y a la diffusion, la commercialisation et la distribution; ce sont trois volets différents qu'il faut chapeauter et pour lesquels il faut demander du financement.

Senator Cormier: How can AI be implemented?

Ms. Heibing: There are two types of AI. Our preference is the type that helps us get daily tasks done. Something that's been launched — and we are starting to see it roll out — is an AI-assisted program to draw up contracts; funding was provided to support its development.

Our members have to administer a very large number of contracts, and they can vary depending on whether you are in Quebec, in French or in English. There are small differences from province to province. Most of the time, it's actually copying, or borrowing from, other contracts, which is an extremely bad and risky thing to do.

A platform is being developed to draw up and store those contracts, and AI is being used to tailor it to francophone minority communities, so the tool being developed is absolutely incredible.

We just applied for funding from the Department of Canadian Heritage, through official languages support programming, so if you know anyone who can help, please let them know. We are looking for funding to automate reporting. I heard the discussion during the previous panel, and it's a nightmare. It's also a nightmare for the organizations we get money from. Musicaction suffers terribly because of what they have to ask us for. The fact is they have to require what they would provide if they had auditing capacity. That means they are constantly auditing. We are asked to provide everything. You saw how many applications we submitted last year, 23. Last year, we were asked to submit 200 invoices in an Excel document, manually entering the name of the invoice and so forth. That takes forever.

Generally speaking, people spend January, February and March on reporting requirements and September, October, November and December filling out funding applications. The actual work happens before and after. We actually spend just as much time asking for money as we do spending it, which is an odd use of our time. That's why we want to automate reporting work, so if there's any way you could help us make the people at Canadian Heritage understand that . . . I quite appreciated the earlier comparison with the private sector. No need to look to the health care or education sector; private companies can access public funding no strings attached, because they are trusted, because they are voters, because they are big. That's how I imagine the public sees it anyway. It's something I have to do more and more often.

Senator Cormier: I have a different question.

Since you are businesses, have you looked into applying for funding from economic development agencies, for instance? In our region, the Atlantic Canada Opportunities Agency, or ACOA, comes to mind. How can you take better advantage of

Le sénateur Cormier : Comment l'intelligence artificielle peut-elle être instaurée?

Mme Heibing : Il y a deux types d'intelligence artificielle. Celle qu'on aime le plus, c'est celle qui nous aide dans notre travail au quotidien. On a déjà lancé — et on est en train de le voir arriver — un programme de création de contrats assistés par l'intelligence artificielle pour lequel on a obtenu du financement.

Nos membres gèrent un nombre très important de contrats, et les contrats peuvent être différents selon que vous êtes au Québec, en français ou en anglais. Il y a de petites disparités provinciales. En fait, la plupart du temps, c'est du repiquage, ce qui devient très mauvais et extrêmement dangereux.

On est en train de développer une plateforme pour créer ces contrats et garder ces contrats, et on nourrit une intelligence artificielle pour la spécialiser en francophonie minoritaire. Donc, c'est un outil absolument fabuleux qu'on est en train de créer.

On vient de déposer une demande de subvention — si vous avez des gens qui peuvent nous aider, dites-le-leur — auprès du PALO à Patrimoine canadien pour automatiser la reddition de comptes. J'entendais le groupe précédent, et c'est l'enfer. C'est l'enfer aussi pour nos bailleurs de fonds. Musicaction souffre terriblement de ce qu'ils nous demandent, parce qu'en fait, on leur demande d'exiger ce qu'on leur réclamerait s'ils avaient un contrôle. On est donc en contrôle fiscal permanent. On nous demande de tout. Par exemple, vous avez vu le nombre de demandes qu'on a faites l'année dernière : 23 demandes. L'année dernière, on nous a demandé de remettre 200 factures dans un document Excel, en mettant le nom de la facture à la main et tout cela. Cela prend un temps infini.

En général, les gens passent janvier, février et mars à faire de la reddition de comptes et septembre, octobre, novembre et décembre à faire des demandes de subvention. Les projets, on les fait avant et après. En fait, on passe autant de temps à demander de l'argent qu'à le dépenser, ce qui est une drôle de façon de gérer notre temps. Donc, on veut automatiser la reddition de comptes. Si vous arriviez à nous aider à faire comprendre cela à Patrimoine canadien... J'ai adoré le lien qui a été fait tout à l'heure avec les entreprises privées : on n'a même pas besoin d'aller dans les hôpitaux ou en éducation, les entreprises privées ont accès à du financement public sans aucune condition, parce qu'elles ont la confiance, parce que ce sont des électeurs, parce que c'est gros, j'imagine, que c'est comme ça que le voit le public, en tout cas. C'est une démarche que j'ai de plus en plus.

Le sénateur Cormier : J'ai une question différente.

Puisque vous êtes des entreprises, avez-vous exploré les financements qui viendraient des agences de développement économique, par exemple? Je pense à l'APECA, par exemple, chez nous dans l'Atlantique. Comment faire mieux reconnaître

your standing as a business, because that's what we are talking about? Who can fund everything you need, besides the Canada Council for the Arts and Musicaction?

Ms. Heibing: We are in contact with the Réseau de développement économique, or RDEE, which serves the francophone community. The people there are very interested in those new economic models. We manage the opposite of growth, do-it-yourself, mutual assistance, things we've been doing for a long time. Those things have really been updated, though, and there is a lot of interest in that.

We want to ask the RDEE for funding, to explore that and see how it's possible in the music sector, which is very small. We're talking 1,300 professionals. As you can imagine, we don't have much clout in the political world. However, the number of people who use and access music is phenomenal, way more than in the other arts. We have a lot of weight, but we aren't able to illustrate that, largely for economic reasons, because we are so small.

Back when I was with Société de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale, I had discussions with the organization, and I know that ACOA had absolutely no interest in broadening its scope in that way. In fact, the agency was closed to the idea, saying that arts and culture organizations needed to turn elsewhere.

That said, I think going through the RDEE would be a way to show, from the inside, that we can access that support.

We turn to other sources for funding. For example, we are submitting an application to Justice Canada. We would like to educate professionals, the people who will work at the CRTC and in administrative organizations, insiders who know the music industry and can advocate for us. We'd like to work with groups of students. It's money, but not necessarily in a direct way; we are working on a number of different fronts.

From a financial standpoint, something very important to take into account is the fact that people have to work two full-time jobs. Take Ms. Frigault, for example. She can't earn a living in her field, so she has to have a job on the side, which is why she works crazy hours every week. It is paramount for the federal government to understand that, while there aren't many people in the sector, they still need a minimum level of pay that isn't project-based, so they can have time. They need time, so they don't always have to be looking elsewhere to support themselves. These are people worthy of confidence; Ms. Frigault has been funding her music career out of her own pocket for five years. If that isn't proof of confidence, what is?

Senator Moncion: In closing, I'd like to quote Victor Hugo: Music is the sound thoughts make. Hear, hear.

vosre statut d'entrepreneurs, puisque c'est de cela qu'il s'agit, et qui peut financer tout cela, à part le Conseil des arts du Canada et Musicaction?

Mme Heibing : On est en contact avec le Réseau de développement économique, le RDÉE, en francophonie et ils sont très intéressés par ces nouveaux modèles économiques. Nous, on gère de la décroissance, du *do it yourself*, de l'entraide, des choses qu'on fait depuis longtemps, mais qui sont devenues extrêmement modernes. Cela les intéresse beaucoup.

On veut aller chercher du financement auprès du RDÉE pour explorer cela et voir comment on peut à partir de la musique qui est un tout petit secteur... On a 1 300 professionnels. Vous vous doutez que politiquement, on ne représente pas un gros poids, mais par contre, le nombre de gens qui utilisent la musique et qui y ont accès, c'est phénoménal, bien plus que pour les autres arts. On a un gros poids, mais on n'arrive pas à le montrer surtout en raison des aspects économiques, parce qu'on est tout petits.

Pour avoir eu des discussions avec cet organisme du temps où j'étais à la SPAASI, je sais que l'APECA, par exemple, n'a pas du tout envie d'élargir la question; on voit plutôt une fermeture qui dit : « Les arts et la culture, allez voir ailleurs ».

Cependant, je pense qu'en passant par le RDÉE, on pourrait montrer par l'intérieur que l'on peut avoir accès à cela.

Il y a d'autres financements que l'on va chercher : on est en train de déposer une demande à Justice Canada. On voudrait former des professionnels que l'on va retrouver au CRTC et dans l'administration, des gens qui connaissent l'industrie musicale et qui peuvent nous défendre de l'intérieur. On voudrait avoir des cohortes d'étudiants. C'est de l'argent, mais pas forcément de l'argent en direct; on travaille sur plusieurs dimensions différentes.

Financièrement, ce qui est devenu très important, c'est que les gens doivent avoir deux métiers à temps plein. Si l'on pense à Mme Frigault, parce qu'elle ne peut pas gagner de l'argent dans son métier, elle doit avoir un deuxième métier à côté, d'où des semaines de fou. Il faut absolument qu'on arrive à faire comprendre aux instances fédérales qu'il n'y a pas beaucoup de gens, mais ces gens, il faut arriver à leur donner un salaire minimum qui ne soit pas lié à des projets pour gagner du temps. On a besoin de leur offrir du temps pour éviter qu'ils aillent chercher de l'argent ailleurs. On peut leur faire confiance, parce que cela fait déjà cinq ans que Mme Frigault finance ses activités en musique avec ses propres deniers. Quoi de mieux comme preuve de confiance?

La sénatrice Moncion : En terminant, j'aimerais citer Victor Hugo : « La musique, c'est du bruit qui pense ». Bravo!

Ms. Heibing: Thank you.

The Chair: Honourable senators, do you have any other questions?

Thank you to our witnesses for being with us this evening.

Ms. Heibing: It was an honour. Thank you for the opportunity. We seldom get the chance to explain our work.

The Chair: That concludes our second panel. We will now suspend briefly, before proceeding in camera.

(The committee continued in camera.)

Mme Heibing : Merci.

Le président : Honorables sénateurs et sénatrices, avez-vous d'autres questions?

Je remercie donc nos témoins d'avoir été avec nous ce soir.

Mme Heibing : C'est un honneur. Je vous remercie de cette occasion; c'est rare que l'on puisse expliquer nos métiers.

Le président : Cela met fin à notre deuxième groupe de témoins. Nous allons suspendre la réunion quelques minutes, puis continuer à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)
